Bibliothèque du Parlement
OTTAWA Ont.

La Minerve

66ME ANNEE—NO 231 | MONTREAL, MERCREDI, 13 JUIN 1894 | LE NO: DEUX CENTS

Hood's Guerit

Merveilleux, mais Vrai.

Sourde et Aveugle, Cause par la Grippe et un Abces.

MME M. E. WILSON,
Syracuse, N.Y.

"Pendant trois ans j'ai eu le rhumatisme, et en décembre dernier je souffris de la grippe. Trois médecins dirent que mon rétablissement était douteux. Un abcès se forma dans ma tête, s'écoulant par mes oreilles. Je fus très malade pendant six semaines. Je devins sourde et aussi aveugle. Je perdis tout courage,

Fis Mon Testament,

et me préparai à la mort. Mais je crus devoir essayer Hood's Sarsaparilla. Après en avoir pris deux bouteilles, je commençai à recouvrer la vue et l'ouïs. L'abcès, après avoir coulé six semaines, se guérit; l'appétit me revint et je recouvrai la

Hood's Sarsaparilla **Guerit**

force et la santé. Je puis maintenant **Bien Voir et Entendre**, faire mon propre ouvrage et vaquer à mes occupations." MME M. E. WILSON.

Hood's Pills guérissent la constipation.

Marchands-Tailleurs

N. LEVEILLE

MARCHAND-TAILLEUR

Employé pendant 18 ans à la maison L. C. De Tonnancour

1381 rue St-Laurent, Montréal

Nouvellement reçus: les draps, meltons, tweeds français, anglais et écossais pour costumes ou habillements de printemps. Venez voir.

GIBB & CIE

Reçoivent actuellement tout ce qu'il y a de plus nouveau en fait de

TWEED, DRAP ET MERCERIE

Ainsi que des patrons de Poole pour habillements invitent le public à les visiter.

LITERIE

—DE LA—

MAISON LA PLUS RECOMMANDABLE

Etablie depuis 25 ans

ROCK BOTTOM PRICES

J. E. TOWNSEND

1 Petite rue Saint-Antoine, coin de la rue Saint-Jacques seulement

Téléphone 1906.

Ciment,

Tuyaux d'Egout,

Belles briques

—A—

TRES BAS PRIX

—CHEZ—

F. HYDE & CIE

31 Rue Wellington

TÉLÉPHONE No 9354

SUPPLEMENT

—A LA—

Shipping Manufacturiers' List

NOMS ET ADRESSES

—DES—

Manufacturiers en Canada

Disposés par ordre alphabétique pour l'usage des souscripteurs à la liste

1894

PRIX DES DEUX LIVRES - - - $3.00

En vente chez Desbarats & Cie, Trudel & Demers, Geo. Bishop.

TAPIS battus et nettoyés à la vapeur. 11 rue Hermine. Téléphone 798, H. N. TABB, Gerant. 119-1an

L. J. HERARD

Marchand de fer, d'outils, ustensils de cuisine, APPAREILS de CHASSE et de PECHE, etc.

No 26 rue St-Laurent,

TÉLÉPHONE 6064. MONTREAL

184-1no

ENCOURAGEZ L'INDUSTRIE NATIONALE

EN VOUS SERVANT DES PAPIERS DE LA

COMPAGNIE DE PAPIER ROLLAND

—A—

SAINT-JEROME P.Q.

Qui, par l'excellence de leurs qualités, ont obtenu les PREMIERES RECOMPENSES à L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE CHICAGO EN 1893.

Exigez toujours vos LIVRES BLANCS, fabriqués avec les beaux Papiers de toile, aux marques:

"Canadian Linen Ledger" & "Superfine Linen Record"

Pour votre CORRESPONDANCE et BLANCS DIVERS, n'employez que les Papiers "STANDARD," "DONNACONA," "ROLLAND," et "CANADA," avec enveloppes de même qualité. Si vous vous servez d'un clavigraphe (Type-Writer), vous aurez la plus entière satisfaction en faisant usage de faveurs papier spécial "EARNSCLIFFE LINEN BOND."

Tous ces papiers sont en vente CHEZ TOUS LES PAPETIERS en gros et en détail, chez TOUS LES LIBRAIRES ET LES PRINCIPAUX MARCHANDS.

BUREAU PRINCIPAL:

J.B. Rolland & Fils

6 a 14 rue St-Vincent,

MONTREAL

DERNIERES NOUVELLES

Pour les dernières nouvelles voir en troisième page.

PETITES NOUVELLES

—Les bureaux de M. Bulmer, marchand de bois, au bassin Saint-Gabriel, ont été enfoncés la nuit dernière par des voleurs. Ces derniers ont dû s'en retourner bredouille, car ils n'ont pu briser le coffre fort.

—Un ivrogne jeune encore—il n'a que 23 ans,—mais dont les antécédents sont des plus déplorables, le nommé Séraphin Renaud, a été arrêté en état d'ivresse, dans la rue Panet, et condamné par le Recorder à $5 d'amende ou 3 mois de prison.

—Le constable Hunter a mis le grappin sur le sieur William Shaw, de la rue Colborne, qui, sous l'influence de la boisson, vomissait des blasphèmes dans la rue Ottawa. Le Recorder a infligé à Shaw une amende de $3 ou 10 jours de prison.

—L'échevin Penny a donné ordre, hier, de fermer l'hôtel de ville le soir. Aucun employé n'aura la permission d'y aller travailler. Il veut par là empêcher le renouvellement de certaines dépravations que l'on constate dans certains bureaux.

—Le sieur Patrick Lynch, de la rue Stadacona, a été arrêté par le constable Larochelle pour s'être permis de blesser à la tête le jeune Eugène Charbonneau en lui lançant un moyen de roue. Le Recorder a condamné Lynch à $5 d'amende ou 15 jours de prison.

—M. le colonel Hughes a reçu, hier, une lettre anonyme au sujet du concours du duc de Connaught, blâmant les hommes de police de ne pas avoir pu tenir la foule en arrière des cordes. Cette lettre est tellement ridicule, que le surintendant s'est contenté d'en rire et de la jeter au panier.

—Les pompiers ont été appelés au No. 455 rue Ontario pour éteindre un commencement d'incendie dans la résidence d'une dame Drolet. Après un court travail, l'élément destructeur a été contrôlé. Les pertes ne sont pas très considérables. Vers deux heures de l'après-midi, les pompiers ont été appelés de nouveau au même endroit où le feu s'était ranimé.

—La nuit dernière, un coquin s'est introduit à bord du "Sarmatian", a pénétré dans la chambre de l'ingénieur en chef et après s'être débarassé de ses vieux vêtements a pris le costume de l'ingénieur et s'est esquivé sans tambour ni trompette. On est venu loger une plainte au bureau des détectives. Une somme assez ronde se trouvait dans une des poches du costume.

—Vermette, le chevalier du Champ de Mars, arrêté l'autre jour par le gardien Lalonde, pour assaut indécent, a comparu de nouveau devant M. le juge Desnoyers, et a été trouvé coupable de l'accusation portée contre lui. Le président du tribunal, après lui avoir fait une verte semonce, l'a condamné à quatre années de détention au pénitencier de Saint-Vincent de Paul. Le prisonnier versait des larmes, mais il n'a pu attendrir son juge.

—Le Dr Raymond, l'inspecteur du lait, n'a évidemment pas l'intention de faire une sinécure de sa nouvelle charge. Il fait preuve de beaucoup d'activité. Il ne prend pas moins de vingt à cinquante échantillons par jour. Il a visité nombre d'étables. Il en a trouvé cinq mal tenues. Depuis six jours, il a fait cinq saisies. Les laitiers qui espéraient se soustraire à la vigilance du nouvel inspecteur en seront quittes pour leurs frais.

—Une douzaine de gens en villégiature, à Longueuil, ont failli se noyer près du quai de l'endroit. Ils étaient embarqués dans le yacht "Lulu" et se préparaient à faire une excursion sur le fleuve, quand soudain une énorme vague a fait chavirer l'embarcation et tous les occupants ont été précipités à l'eau. Heureusement, plusieurs personnes, qui se trouvaient sur le rivage, ont poussé des chaloupes à l'eau et sont allées au secours des naufragés. Tous ont été sauvés.

—Les chars électriques ont commencé à circuler sur la rue Wellington. L'appareil qui permettra aux chars électriques de passer sur le pont Curran n'est pas encore prêt; de sorte que l'on a recours aux chevaux pour traîner les voitures d'un côté du pont à l'autre côté. Les chars électriques continuent ensuite leur route. Le service est de huit minutes. On se servira des chevaux sur la rue Centre encore quelques jours, car le réseau n'est pas tout à fait complété. Les anciennes voitures de la compagnie sont employées pour le service de la Pointe Saint-Charles; on y a adapté des machines électriques.

PELERINAGES A STE-ANNE DE BEAUPRÉ

SOUS LA DIRECTION DES RR. PP. OBLATS

Pour les dames et les demoiselles: le 3 juillet, à 4 hrs p.m.

Pour les messieurs: le 4 août, à 5 hrs p.m. 226-3 f p s

FEMME PILLÉE

EN PLEINE RUE SAINT LAURENT

Une dame qui se rappellera de longtemps sa promenade sur la rue Saint-Laurent, c'est Madame Bray, de la rue Sainte-Elizabeth.

Pendant qu'elle regardait dans une vitrine avec une de ses amies, et qu'elle y contemplait les objets mis en vente, un rusé filou se faufila légèrement près d'elle et lui enleva son porte-monnaie, contenant une somme assez rondelette.

Un citoyen charitable, qui avait vu commettre le vol, avertit un constable qui mit bientôt le grappin sur la coupable. Il se nomme Edward Higgins, âgé de 25 ans, sans situation.

Il a été amené devant le magistrat de police et s'est dit innocent.

Son procès aura lieu aujourd'hui.

PILULES DE **VALLET** APPROUVÉES PAR L'ACAD. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE *l'Anémie, la Chlorose, ou pâles couleurs, l'Epuisement des forces.* LES PILULES DE VALLET VRAIES SONT BLANCHES ET SUR CHACUNE EST ÉCRIT LE NOM VALLET. 19, r. Jacob, Paris et TOUTES PHARMACIES

Cercle Ville-Marie

Séance solennelle de clôture

Aujourd'hui, mercredi, 13 juin, le Cercle Ville-Marie donnera une soirée littéraire, dramatique et musicale, sous la présidence d'honneur de l'honorable A. Desjardins, sénateur pour la division de Lorimier. Le programme est à l'étude depuis plusieurs semaines et tout annonce un succès qui couronnera dignement l'année académique.

PROGRAMME

1 Piano à quatre mains—"Roses de Bohême"..... Kowalski
M. A Tremblay et A. A. Dufour

2 Récitation—"Montréal catholique"..... M. l'abbé P. Denis, P. S. S.
M. Camille Paquet, L L B

3 Présentation du conférencier par le président d'office, M. Ernest Tétreau, E E D.

4 Conférence par M. Stanislas Côté, rédacteur du *Moniteur du Commerce*. Sujet: "Banques et banquiers".

5 Piano et orgue—"Allegro cantabile"..... Cl. M. Widor
MM. Bélque et Tremblay

6 Fantaisie sur bouteilles—"Marche"..... Ed Letourneux
Edouard Letourneux
Accompagnateur, M. Romuald Tessier, E E M

7. "Don Quichotte et les petits meuniers" opérette en un acte.

PERSONNAGES

Don Quichotte..... M. M. Camille Paquet, L. L. B.
Sancho Pança..... M. Raoul Dumouchel, L. L. B.
Perez, vieux meunier..... M. Joseph Morin, E. E. D
Diaz, vieux meunier..... M. Arthur Girardin, E. E. M.
Pacheco, vieux meunier..... M. Miles Leclair, E. E M

Petits meuniers: Antonio, Pablo, Pedro, Gonzalez, Francesco, Gusman, Dominico, Fernando, Jago, Mello — MM. Albert Gosselin, Raoul Gagnier, Victor Rolland, Henri Houde, Edouard St. Germain, Ernest Meunier, Arthur Jarret, J. Bte Cousineau, Arthur Fortin, Napoléon Dubois

La scène se passe en Espagne
Accompagnateur: M. Arthur Bernier, E. E. M.

On ne sera admis que sur présentation d'une carte d'invitation. Les galeries comme d'ordinaire sont réservées aux membres du Cercle.

Pour le mois de Juin seulement

Vous pouvez acheter un beau set de chambre en noyer noir ou en chêne pour $30 argent comptant chez F. Lapointe, 1551 rue Sainte-Catherine. Ouvert tous les soirs. 225—jno

REVUE JUDICIAIRE

LA VILLE CONDAMNÉE

Le juge Onimet a rendu jugement dans la cause de J. J. Guineca contre la ville. Il a condamné cette dernière à payer au demandeur $150.

REQUETE RENVOYEE

Une requête demandant le rejet du *capias* dans la cause de Demry vs Renaud, a été rejetée en cour Supérieure.

ACTION EN DOMMAGES

M. Z. Leroux poursuit la ville en dommages pour un montant de $80.00.

Vente par encan de la propriété McLaren

Nous attirons l'attention spéciale des capitalistes à la vente par encan de la maison et du terrain de M. McLaren, No 525 rue Sherbrooke au coin de la rue Saint-Dominique, qui aura lieu mardi le dix-neuf courant. Le terrain a quatre-vingt pieds sur la rue Sherbrooke et cent dix (110) pieds sur la rue Saint-Dominique. Le cadastre donne 9483 pieds de superficie. La maison est de vingt-trois pieds de front et 38 de profondeur. Elle est de trois étages avec soubassement. Le terrain est couvert d'arbres fruitiers, etc. Vente sans réserve à onze heures du matin, mardi le dix-neuf courant.

Commission du havre

Les commissaires du havre ont eu leur réunion ordinaire hier après-midi.

Membres présents: MM. Henry Bulmer, président; Son Honneur le maire Villeneuve, Andrew Allan, Hugh McLennan, W. W. Ogilvie, échevin Hurteau, Chs Gould, sénateur Murphy, Richard White, Victor Hudon, L. E. Morin, sr., et Alex Robertson, secrétaire.

La discussion a roulé presque tout le temps sur les améliorations du havre.

M. le maire Villeneuve a demandé la liste des noms de tous les ouvriers qui sont employés par la commission aux travaux du port.

Le maire est d'avis que seuls les employés payant taxes devraient être engagés. Les ouvriers de la campagne leur font une concurrence ruineuse.

Pardessus en Caoutchouc

Grand choix, assortiment considérable, excessivement bon marché pour argent comptant; et, à crédit, meilleur marché qu'ailleurs. CHS DESJARDINS & CIE, 1537 Sainte-Catherine.

Cessions de biens

—R. G. Silk et Cie ont fait cession de leurs biens. Passif, $10,154. Principaux créanciers: Thibaudeau et Frères, $1,292; S. Greenshields et Fils, $1,283; Gault et Frères, $1,187, etc.

—La Compagnie Générale des Bazars a déposé son bilan au bureau des faillites.

Quel soulagement et quel réconfort de sortir de temps en temps des miaiseries et des frivolités dont on nous inonde tous les jours davantage! Nous nous faisons un plaisir de signaler au public intelligent un opuscule déjà vieux de deux ou trois ans, mais que vient de rééditer, dans une forme élégante et très soignée, M. Etonard Delpit.

Cette brochure, intitulée: CONSTITUTION ET GOUVERNEMENT DU CANADA, a été préparée, il y a quelques années, par l'honorable M. Chapleau. Le ministre des colonies à Londres avait demandé au secrétaire d'Etat du Canada un résumé de l'Acte de la Confédération, et le rapport qu'envoya l'honorable M. Chapleau excita l'admiration de la Chambre des Communes anglaises, qui en fit de grands éloges.

Utile à tout le monde, cet ouvrage devrait être dans toutes les mains. Nous le recommandons particulièrement aux supérieurs des maisons d'éducation qui, nous en sommes persuadés, seront agréablement surpris de son genre quelque peu pédagogique. Ajoutons que l'éditeur paraît avoir tenu avant tout à mettre ce petit livre à la portée des bourses les plus modestes. Il est en vente chez tous les libraires. 131-3fs-jno

HOOPER

SUITE DU PROCÈS

M. J. A. Grenier, marchand, de Louiseville, est assermenté. Il répète le témoignage qu'il a déjà donné à Joliette. C'est lui qui a ouvert la porte de la maison Desaulniers à Georgiana Leblanc. Il raconte dans tous les détails l'arrivée et le séjour de la folle dans cette maison, et confirme les témoignages rendus par les demoiselles Desaulniers.

M. Gabriel Caron, mécanicien de Louiseville, donne des détails très précis sur le pont du chemin de fer à Louiseville. Le 13 septembre dernier, il a vu des pistes sur la grève entre les maisons Desaulniers et Saucier; ces pistes avaient environ huit à neuf pouces de longueur et se dirigeaient vers le haut de la côte, il a vu aussi l'empreinte de deux coudes, ou de deux genoux, près de l'eau.

Le 8 juin, la hauteur du pont, de la surface de l'eau à la semelle du pont, était de 24 pieds 2 pouces. L'eau a une profondeur ordinaire de 6 pieds. Il y a, cependant, vis-à-vis de l'aqueduc, un trou profond de 14 pieds. La distance du pont à la maison de Desaulniers est d'environ 400 verges. Le courant est plus fort de l'autre côté de la rivière. Quand il a vu les pistes il a arrêté sa chaloupe et examiné s'il y avait des pistes qui descendaient dans l'eau, mais il n'en a pas trouvées.

A. S. BROSSEAU, L. D. S.,

CHIRURGIEN-DENTISTE

Extraction des dents sans douleur. Dents posées sans palais. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. 54-1a

COUR DU BANC DE LA REINE

WELSH A LA BARRE

Hier s'est instruit le procès de Michael Welsh, accusé d'avoir volé à John Murphy, après l'avoir enivré, dans la soirée du 19 mars dernier, la somme de $39 et un billet de $100. Le vol a été commis dans une chambre de l'hôtel Ready, coin des rues Vitré et Saint-Urbain. Le lieutenant Murphy, du poste No 5, fut appelé pour faire des recherches dans l'hôtel tandis que le constable Hawthorne gardait le prisonnier. Le portefeuille a été trouvé dans la cour, mais il était vide.

Alors Welsh fut conduit au poste de police. Le lendemain, l'argent et le billet ont été trouvés dans une fournaise, par John Scullin, employé à l'hôtel sus-nommé. Scullin trouvé ensuite en possession de l'argent volé qu'il s'amusait à dépenser follement, a été condamné pour recel à quatre mois de prison.

Après l'enquête, un verdict conforme aux faits a été rendu.

Pour le mois de juin seulement

Vous pouvez acheter chez F. Lapointe un beau set de salon couvert en Brocatelle pour $40 argent comptant. Ouvert tous les soirs. F. Lapointe, 1551 rue Sainte-Catherine. 225—jno

Retrouvé dans son pays

L'officier de police D'Août, de Hull, était en cette ville, la semaine dernière, mandé par un télégramme de l'agent Cinq-Mars. L'informant que le nommé Frédéric Denis, recherché dans le comté d'Ottawa, pour avoir abandonné sa femme et ses quatre enfants en bas-âge, était sous arrestation, en vertu du mandat qui lui avait été laissé de la part de M. le juge Champagne, et visé ici par M. le magistrat Sicotte. L'arrestation de Denis n'a pas été des plus faciles ici, ayant changé quatre fois de domicile depuis son arrivée.

Tout de même, Cinq-Mars le traqua partout, et finit par l'arrêter à la Côte Saint-Antoine, avec l'aide du détective Gladu, de la "Nationale." D'Août a ramené son prisonnier à Hull. En le cherchant, Cinq-Mars a trouvé qu'il demeurait ici avec une jeune femme qu'il représentait pour la sienne, et qui était elle-même recherchée par son mari du haut de l'Ottawa.

Les meilleurs Chapeaux

Sont ceux de la populaire maison CHS DESJARDINS & CIE, 1537 Sainte-Catherine.

Compagnie Française Transatlantique

Liste des passagers de cabine embarqués à bord du paquebot "La Champagne", de New-York pour le Havre, samedi, 9 juin 1894:

Mme Wm J Alger, M. O Accame, M Barbarin, Mme Bernard, Dr M Barral, Mme Brusle, M. de Bagneux, Mme Bailleux, M. E Boisson, M. F Berton, M Ed Buffard, Mme Ed Buffard, Rév. Beauvalet, Mme Chariot, Melle Chariot, Mme C Contil, M. J Claverie, M. Ferdinand Chapuis, M. D Costa, M. J M Chanut, Mme J M Chanut Melle Henriette Chanut, capitaine Paul Chanut, Melle Marguerite Chanut, M. Clément, M. F J Kavanagh, M. A Demelin, M. Doriot, Mme Doriot, M. Paul Drouet, M. Dupé, Mme Dupé, M. L Adolphe Darnat, M. Chs Darnat, jr, M. Fontaine, Rév. N J Franche, M. F. Garcia, Mme F Garcia, M. Henry Gourd, etc.

MONGENAIS, BOIVIN ET CIE,
Agents,
338 rue Saint-Paul.
Montréal.

Sommaire du "Monde Illustré" de cette semaine

Texte—Chronique: A l'étranger, par A d'Andeville—Poésie: A M. Ernest Gagnon, par W. Chapman—Carnet du *Monde Illustré*—La guillotine à Paris—Le commis-voyageur il y a un quart de siècle (avec gravures)—Notes et impressions—Lettre de Buenos-Ayres par Antonio Chord—Pas rare chez les Canadiens, par P. G. R.—La grue blessée, par Von Kleise—La colonne Vendôme, par P. Colonnier—Souvenir de la campagne d'Italie, par Les bressans—Carnet de la cuisinière—Un conseil par semaine—Usages et coutumes, par Ann Seph—Notes et faits, par Le chercheur—Nouvelles à la main—Le jeu d'Echecs—Choses et autres—Feuilletons: Le secret d'une tombe, par Emile Richebourg; Les mangeurs de feu, par A. Jacoliot.

Gravures—La guillotine à Paris. L'exécution de l'anarchiste Henry—Portrait de M. C. N. Robitaille—Les danseuses Javanaises (double page)—Gravure du feuilleton.

Abonnement: Un an $3 00
Six mois 1 50
Quatre mois 1 00

BERTHIAUME & SABOURIN,
Editeurs.

Pendant plus de 50 ans

Le Sirop adoucissant de Mme Winslow a été en usage pour la dentition des enfants. Il plait à l'enfant, amollit les gencives, adoucit la douleur, guérit de la colique et est le meilleur remède contre la diarrhée. Vingt-cinq cents la bouteille.

Conférence coloniale

Le Board of Trade est à prendre des arrangements pour donner une grande réception aux délégués de la conférence coloniale.

On dit qu'il y aura un grand banquet.

PHOSPHATINE FALIÈRE. Aliment des Enfants.

AFFAIRES MUNICIPALES

LA SURVEILLANCE A L'HOTEL DE VILLE

Les médecins-vaccinateurs de la ville ont vacciné la semaine dernière 425 personnes. 125 autres ont été revaccinées.

Le bureau de santé continue à distribuer gratuitement du vaccin aux médecins qui en font la demande, mais ne paie plus pour les pauvres.

L'échevin Penny, président de la commission de l'hôtel de ville, a donné instruction à l'assistant-greffier de la cité d'écrire au surintendant de la police pour l'informer que tous les permis accordés aux employés de la corporation, qui allaient travailler le soir dans leur bureau, ont été révoqués.

Cette mesure a été prise par suite de nombreux vols qui ont été commis à l'hôtel de ville depuis quelque temps.

LE MARCHE SAINT-ANTOINE

Nous recevons des bouchers du marché Saint-Antoine de nouvelles plaintes. Un certain nombre d'entre eux se sont installés tant bien que mal dans les ruines du vieux marché, et ils paient à la ville environ $60 par semaine. Les dépenses de la ville ne s'élèvent guère à plus de $20 par semaine. Naturellement il est très malsain de rester dans ce marché, exposé à toute sorte d'intempéries. Les bouchers disent que si on eut voulu faire diligence, on aurait pu, avec l'assurance, faire remettre le marché à neuf et les travaux seraient à peu près terminés aujourd'hui. On est très mécontent du comité des marchés. Une douzaine de bouchers ont chargé leurs avocats d'intenter des actions en dommages à la ville.

Les travaux de construction du tunnel de la rue Brock sont poussés avec vigueur. Un vieux tuyau de l'aqueduc s'est rompu, l'autre jour, causant des dégâts assez sérieux. Les entrepreneurs ont averti la commission de voirie qu'ils ne se tiennent pas responsables de ces dégâts. Sur la recommandation de l'inspecteur Saint-George, la commission de voirie a remis à MM. Lafontaine et Lemoine une partie du dépôt qu'ils avaient fait comme garantie de la parfaite exécution de leur contrat.

On se le rappelle: on avait exigé de ces entrepreneurs un dépôt de $20,000. Le comité des chemins leur a remis $5,000, ce qui porte à $60,000 le montant touché par les entrepreneurs depuis le commencement des travaux.

L'ENLÈVEMENT DES VIDANGES

Conformément à la résolution adoptée par le conseil accordant au département de santé la somme de $1,000 par semaine pour l'enlèvement des vidanges, le contrôleur Dufresne a commencé, hier, à payer les arrérages des gages des employés travaillant sous le contrôle du surintendant Morin.

L'échevin Beausoleil, après séance du conseil, est allé contremander l'ordre qu'il avait donné le midi.

Le surintendant Morin a engagé de nouveau 67 hommes pour faire le service des vidanges. Il y en a par conséquent 31 de moins qu'auparavant.

A MAISONNEUVE

Nous avons annoncé déjà que la commission des finances municipales avait résolu que jeudi l'eau serait retranchée à la ville de Maisonneuve, si cette municipalité n'avait alors payé ce que Montréal réclame d'elle. Le maire Villeneuve a fait observer que Maisonneuve ne pouvant pas rester sans eau, il faudra bien qu'elle paie les $15,000 qu'elle doit à la ville.

Nous avons eu une entrevue à ce sujet avec le conseiller Dudevoir et M. Ecrément, secrétaire de Maisonneuve. M. Dudevoir dit que les habitants de Maisonneuve sont très froissés de la conduite du maire Villeneuve à leur égard devant la commission des finances. Ils étaient loin de s'attendre, dit-il, que M. Villeneuve qui est, en même temps que maire de Montréal, leur député dans la législature provinciale, aurait recommandé de la sorte à la commission des finances de les prendre à la gorge.

Au lieu de nous retrancher l'eau, disent ces messieurs, que Montréal nous poursuive, afin de nous permettre d'appeler en garantie la Montreal Water and Power Company, qui est la véritable débitrice de la ville.

Montréal ajontent-ils, empoisonne l'eau du fleuve qui passe chez nous, en y déversant ses immondices, puis elle voudrait nous empêcher de nous abreuver à son aqueduc. C'est une mesure inique dont les citoyens de Maisonneuve sauront demander compte à qui de droit quand le temps en sera venu.

Maisonneuve est capable de payer et la ville en la poursuivant ne court aucun risque. C'est ce qu'on devrait faire au lieu de chercher à nous humilier et à nuire à notre crédit.

Le conseiller Dudevoir, qui est président de la commission de l'aqueduc, à Maisonneuve, termine en disant que Montréal ne peut pas leur retrancher l'eau, que si elle le fait, il y aura résistance de leur part.

Procès remis

Le procès de Louis Larivée a été remis à demain après-midi. Le prisonnier refuse de faire des aveux et croit qu'il sera remis en liberté.

Hôpital Notre-Dame

Le trésorier de l'hôpital Notre-Dame accuse avec reconnaissance réception des dons suivants:

MM. C Théolore Viau $100; Armand Prévost et le Dr O F Mercier 50.00 chaque; Walter Wilson 15.00; E A Small et Cie, Jas A Cantlie et Cie, Geo H Labbé, Belding Paul et Cie, Henry Morgan et Cie, Fogarty Bros, H et A Allan, W et G P Carrie et Cie, Shaw et Brown, Alfred Savage et fils, Dawes et Cie, F L Béique, A T Paterson et Cie, 10.00 chaque; Tees et Cie, Fraser Bros, Renaud King et Paterson, Chas Gurd, Peter Schneider Fils et Cie, Pelletier et Brosseau, John Roller and Son et fils, A Raza, J H Chapman, G et J Espin, Montreal Warehousing Co, Henderson Bros, F Tremblay, The N K Fairbank Co, W McNally & Co, E Henser & Co, W Strachan, The Montreal Brewing Co, J Alex Stevenson, Kyle Cheesebrough & Co, Wm Bentham, Lensdale, Reid & Co, M Fisher Son & Co, J W Pyke, E L Bond, F Hilton Green, Ch D Monk, E Howard, Glassford Bros & Pollock, James Whitham & Co, R des Rivières H Beaudry, A Holden, Alex McFee, P S Ross & Sons, McDougall, Barrett & Co, H Collins, C Gallbert et Fils, Empire Tobacco Co, M Molli, Dame Wm Bishop, G B Burland, Collin McArthur & Co, Geo W Reid, 5.00 chaque; F Cross, 4.00; Arthur Gagnon, Geo Brush, Moses Parker, F Ricketts, Kiefler Bros, D Hatton, 3.00 chaque; R E Painchaud, N et A C Larivière. Canada Jute Co, 2.50 chaque; David McFarlane & Co, Jas Leggalt, Meldrum Bros, Ross Bros & Co, A M Featherstone, C H Detlets, Geo Graham, W Wm Ewing & Co, J J Vipond, Brophy Cains & Co, R J Latimer, Herman S S Schever & Co, Hendery & Leslie, J O Stephens, The Howard Bottling Co, 2.00 chaque; T E Langevin, A A Labrecque, Geo Yon, A R Cintrat, A Dionne et Cie, M Aubin, Castle & Son, R H Bryson, 1.00 chaque; un ami, 50 cts.

E. A. GENÉREUX,
Trésorier.

J. G. A. Gendreau chirurgien-dentiste

20 rue Saint-Laurent Montréal. Extraction de dents sans douleur, par l'électricité et par anesthésie. Dentiers faits d'après les procédés les plus nouveaux. Téléphone Bell 2818. 240-1an

Dentiste

M. Louis Franchère, chirurgien dentiste, vient d'ouvrir son bureau au No 121 rue Saint-Denis, coin de la rue Dorchester. 263—2m

PENIBLES ACCIDENTS

UN HOMME PRESQUE MOURANT

UN AUTRE LE PIED ECRASÉ

Vers neuf heures, hier matin, l'ambulance de l'Hôpital-Général a été appelée au bassin Wellington pour recueillir un malheureux qui venait d'être victime d'un très grave accident.

Un nommé Isaac Martin était à travailler à bord d'un steamer qui se trouvait alors dans le bassin.

Il fut frappé en pleine poitrine par le levier d'une chèvre. Martin tomba lourdement sur le sol et perdit connaissance.

A l'hôpital, on constata qu'il y avait fracture de plusieurs côtes.

Le blessé a repris connaissance vers midi, mais les médecins craignent fort que le cas ne soit fatal.

L'ambulance de l'Hôpital-Général a été aussi appelée à la gare Bonaventure pour recueillir un serre-frein du nom de W. Doheney, qui avait été victime d'un accident à Coteau Landing. Un lourd wagon à marchandises lui était passé sur le pied, le lui broyant horriblement. On croit que l'amputation sera nécessaire.

Le blessé demeure à Verdun et était à l'emploi du Grand Tronc depuis plusieurs années.

AUDACIEUX VOLEUR

CONDAMNE A TROIS ANS DE PÉNITENCIER

Un audacieux voleur nommé Fred. Milloy, a été condamné, hier, à trois ans de bagne pour s'être approprié illégalement la propriété d'autrui.

Dans la matinée il était entré chez un cordonnier nommé Saint-Hilaire, sur la rue Dorchester. Il a demandé à voir différentes sortes de chaussures. Pendant que le cordonnier se prodiguait à étaler sa marchandise, Milloy enleva une montre d'or accrochée à la muraille et s'esquiva au plus tôt.

M. Saint-Hilaire s'aperçut à point du vol. Il prévint la police. Les constables Larocque et Lacasse se mirent à faire la chasse au voleur qu'ils empoignèrent sur la rue Saint-Georges.

Amené devant le magistrat, Milloy a tout avoué et a reçu sur le champ sa trop juste punition.

SAUVETAGE EMOUVANT

UN ENFANT, UN CHEVAL ET UNE VOITURE DANS LE FLEUVE

Hier après-midi, vers deux heures, un jeune garçon de 15 ans, nommé Joseph Champagne, est tombé dans le fleuve avec un cheval et une voiture qu'il conduisait, au quai de la compagnie Richelieu et Ontario. Il a été sauvé immédiatement par le sieur Martin. Le cheval et la voiture ont été ramenés sur la terre ferme, non sans beaucoup de difficultés.

COMMISSAIRES DES INCENDIES

ENQUETE

Les commissaires des incendies ont siégé hier. Ils ont tenu une enquête pour connaître les causes du feu qui a eu lieu chez MM. Evans et fils, pharmaciens, au No 45 rue Saint-Jean-Baptiste.

Il a été prouvé que cet incendie a été causé par la combustion spontanée.

Les sauvages

On écrit de Cornwall que ce n'est pas sans une légère inquiétude que l'on voit arriver le jour où les sauvages se réuniront à Saint-Régis en grande convention. Les autorités vont surveiller la réserve pour empêcher les désordres. Nous avons 11,649 sauvages dans la province de Québec. Les peaux-rouges vont examiner les traités conclus entre blancs et sauvages.

"Prenez un trou, mettez de la pâte autour et faites frire dans le saindoux." Cette simple recette a mis à mal des milliers de personnes, simplement à cause du "faites cuire dans le saindoux" qui, comme chacun sait, gêne la digestion. Pour toutes les recettes où vous avez employé le saindoux, essayez la

Cottolene

la nouvelle graisse végétale, et vous serez émerveillé des résultats délicieux et sains que vous obtiendrez. Elle n'a aucune odeur désagréable, aucun goût désagréable, ni aucun résultat désagréable. La Cottolene est vendue en seaux de 3 et 5 livres, par tous les épiciers.

Fabriquée seulement par
The N. K. Fairbank Company,
Rues Wellington et Anne,
Montreal.

DENTS! DENTS!

MENTHE—La seule anesthésie locale connue absolument comme inoffensive pour l'extraction des dents sans douleur.

Dr McLEAN, 62 Cote Beaver Hall,

Possède le droit exclusif de se servir de cette célèbre anesthésie, à Montréal. Extraction absolument sans douleur. Tout ouvrage relatif aux dentiers les plus modernes, fait à des prix modérés.

J. C. McLEAN

62 Côte Beaver Hall

NOUVEAUX TAPIS et PRÉLARTS

Nouveaux rideaux en dentelle, nouveaux abat-jour pour lenêtre.

Les personnes qui veulent déménager ou qui veulent garnir leur résidence ne devraient pas manquer de venir voir notre assortiment de marchandises nouvelles, toutes marquées à très bas prix.

Les meilleurs tapis Bruxelles, $1.15, valeur réelle $1.35. Tapis anglais de 50c et plus. Prélarts pour plancher, 30c et plus. Nattes en laine, de 75c et plus.

Venez voir avant de donner votre commande.

W. & J. M. FARQUHAR

CORIZA-NEVRALGIES-MIGRAINE

guérison immédiate par la

NASALINE GLAIZE

20 ans de succès.

Dépositaires & Fondés: LAVIOLETTE & NELSON

TRENTE ANNÉES.

JOHNSTON, N.B., le 11 Mars, 1889.

"J'étais tourmentée, pendant trente années, de douleurs de côté qui allaient augmentant et devinrent très pénibles. L'usage de

L'HUILE ST.-JACOB.

m'a guérie complètement. Je lui rends tout éloge."
MME. WM. RYDER.

"C'est ça! C'est l'huile St.-Jacob qui l'a fait."

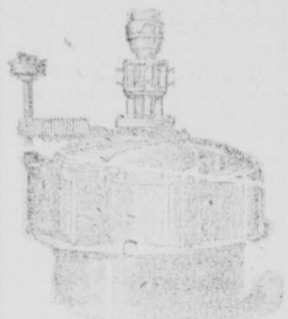

Wm. KENNEDY & Fils

OWEN SOUND, Ont.

INGENIEURS MECANICIENS et Entrepreneurs

Seuls Fabricants au Canada de

TURBINES

VERTICALES ET HORIZONTALES

"New AMERICAN"

Puissantes, économiques et durables. Elles ne sont pas surpassées quant à leur efficacité générale. Ce sont les meilleures roues hydrauliques pour mettre en mouvement les machines électriques. On s'occupe spécialement de la disposition et de la fabrication des Lourds Appareils de qualité supérieure, des Arbres de couche, Poulies, etc., pour les Usines à l'électricité, où l'eau est le pouvoir moteur. 116-1an

FUMEZ LE CIGAR DE L'UNION

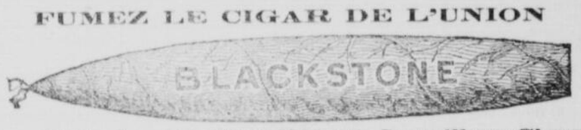

Fait à la main. Tout Havane. Le meilleur Cigar sur le marché, à 5 cents. En vente partout.

La Minerve

JOURNAL QUOTIDIEN DU MATIN

FONDÉ EN 1826

Par AUGUSTE NORBERT MORIN et LUDGER DUVERNAY

Imprimé et publié à Montréal, au No 1610 rue Notre-Dame, coin de la rue St-Gabriel

PAR

EUSEBE SENECAL

JOSEPH TASSÉ, DIRECTEUR

Edition quotidienne, livrée à domicile ... $6 00
Edition quotidienne, par la poste $5 00
Edition hebdomadaire de 8 pages $1 00
Les abonnements sont payables d'avance.

Annonces, 10 cents la ligne, 1ère insertion. 5 cents la ligne les insertions subséquentes. Toutes réclames seront payées 20 cts la ligne. Naissances, mariages et décès, 25 cents pour trois lignes.

Toutes impressions de livres, brochures, circulaires, cartes, exécutés dans les derniers goûts et à des prix modérés.

Toutes communications doivent être adressées à LA MINERVE, MONTRÉAL.

TELEPHONE No 324.

CANADA

MONTREAL, 13 JUIN 1894

M. MOWAT

Et les Canadiens-français

Nous disions, l'autre jour, qu'il ne faut pas exagérer l'amitié que M. Mowat et ses collègues éprouvent pour nous.

Ils sont au pouvoir depuis vingt-deux ans. Ils ont eu par conséquent mille occasions de nous rendre justice. Si nous leur devons quelque chose dans la question des écoles, qu'ont-ils fait pour nous dans la distribution du patronage ? Rien, absolument rien.

On se rappelle que l'an dernier, M Joncas, député de Gaspé, publia une série d'articles, puisés dans la statistique officielle, à l'effet d'établir que nos compatriotes sont loin d'être bien traités dans les provinces en majorité anglaises, tandis qu'ils n'ont même pas leur part dans la province française de la Confédération. Personne n'a relevé le gant d'une manière sérieuse pour la bonne raison que sa démonstration reposait sur des données inattaquables.

Le chapitre concernant le ministère Mowat, a gardé toute son actualité, et il est bon de le mettre sous les yeux du public afin que l'on prenne la mesure exacte des hommes qui gouvernent la province sœur.

(*Evénement*—28 janvier 1893)

Voyons si la Province d'Ontario qui se targue d'agir suivant toutes les règles du *fair play* britannique traite nos compatriotes, qui sont la minorité là-bas, d'une manière convenable.

Ici encore, je puise mes statistiques aux sources officielles, dans les derniers comptes publics soumis par le gouvernement Mowat.

Nous avons dans cette province 105,000 de nos compatriotes, en chiffres ronds.

Respecte-t-on au moins un peu les droits de cette minorité ? Parcourons les comptes publics et constatons ce qui s'y passe.

Je prends toujours le service intérieur des départements et je trouve au

BUREAU DU LIEUTENANT-GOUVERNEUR

huit fonctionnaires, tous *Anglais*, recevant comme salaire $5,430.00.

De là, je vais au

CONSEIL EXECUTIF ET CHEZ LE PROCUREUR-GENERAL

et je constate qu'il y a là NEUF employés dont PAS UN SEUL Canadien-français, qui reçoivent annuellement $14,609.

Au ministère de

L'EDUCATION

treize employés se partagent la besogne et pour leur travail reçoivent $16,049. Je cherche en vain un nom canadien-français, je ne puis en trouver.

Sommes-nous plus heureux au ministère des

TERRES DE LA COURONNE ?

Je compte ici TRENTE fonctionnaires, tous anglais encore et ces messieurs reçoivent chaque année une somme de $39,662.66.

Au ministère des

TRAVAUX PUBLICS,

même exclusivisme toujours DOUZE employés anglais recevant un salaire annuel de $18,750 et PAS UN SEUL Canadien-français.

Sommes-nous mieux partagé au ministère du

TRESORIER PROVINCIAL ?

Pas du tout. Je compte ici HUIT employés, *tous anglais*, et recevant du trésor $11,900 par année.

Chez monsieur

L'AUDITEUR PROVINCIAL

il y a QUATRE employés auquel l'Etat paie $5,600 par année. Je défie qui que ce soit d'y trouver un Canadien-français.

Au

BUREAU DES LICENCES

je trouve SIX fonctionnaires qui reçoivent annuellement $8,200. Ici encore absence totale des nôtres.

Voyons maintenant le

SECRÉTARIAT PROVINCIAL

Ici encore, parmi les DOUZE fonctionnaires émargeant au budget pour la jolie somme de $15,700, je ne puis trouver un seul de nos compatriotes.

Suivez-moi, ami lecteur, jusqu'au

MINISTERE DE L'AGRICULTURE

et vous constaterez avec moi que sur les *treize* fonctionnaires qui y sont employés, il n'y a PAS UN SEUL Canadien-français. Salaire payé à Messieurs les Anglais : $14,115.

Chez monsieur le

REGISTRAIRE PROVINCIAL

SEPT hommes se divisent le travail. Ce sont des Anglais de la plus belle eau qui reçoivent par année $6,600.

Bref, j'ai beau chercher, feuilleter les comptes publics, me promener à la Chambre d'Assemblée, je ne puis rencontrer nulle part un SEUL fonctionnaire public représentant les 105,000 Canadiens-français qui habitent Ontario.

PAS UN SEUL CANADIEN-FRANÇAIS, en l'an de grâce 1893, dans tous les bureaux du gouvernement Mowat. Quel intérêt l'on nous porte ! Quelle équité !

M. Evanturel s'est-il jamais aperçu de ce déni systématique de justice ? de cet ostracisme de notre race ? A-t-il jamais essayé de les réparer ? Nous l'ignorons, mais l'on avouera, dans ce cas, qu'il s'est adressé à des oreilles bien rebelles, et qu'il exerce une influence négative sur le ministère. Les fleurs de rhétorique ont du bon, mais voilà longtemps que les racés n'en vivent pas.

Etant donné ce fait brutal : *pas un seul Canadien français employé sous le gouvernement d'Ontario !* l'on comprendra que si la MINERVE préfère la politique scolaire de M. Mowat à celle de M. Meredith, il n'y a pas lieu pour elle de pousser l'*alleluia* plus loin.

Que l'on rende justice à nos compatriotes sur toute la ligne, et nos félicitations comme nos remerciements ne seront pas lents à venir.

Divorce Refusé

Le Sénat a refusé la demande de divorce présentée par M. Dillon.

Monsieur et madame Dillon sont catholiques.

C'est la première fois, depuis la Confédération, qu'une demande de divorce est présentée entre deux catholiques ; aussi nous ne pouvons laisser passer ce vote sans faire quelques observations.

Les deux parties sont des habitants de la province de Québec, et, de plus, catholiques, ainsi que nous l'avons dit. Comme catholiques, ils admettent nécessairement la doctrine de l'Eglise, qui ne reconnaît pas le divorce ; et, comme habitants de la province de Québec, ils sont soumis au code civil, qui déclare (article 185), que le mariage ne se dissout que par la mort naturelle de l'un des conjoints.

Dans le vote que le Sénat vient de donner, on doit voir l'expression d'un sentiment qui respecte la doctrine de l'Eglise catholique, partagée, du reste, par certaines sectes protestantes, et qui maintient la loi de la province de Québec. Ce vote a une grande importance, en vue du fait que depuis la Confédération, aucune demande de divorce n'avait été encore faite entre deux catholiques. Accorder la demande Dillon, c'était créer un précédent déplorable à tout point de vue : comme catholiques, nous y aurions vu une violation des droits de l'Eglise garantis par le Traité de Versailles ; comme habitants de la province de Québec, nous y aurions trouvé un empiètement dangereux sur notre corps de loi.

La discussion qu'a provoquée cette demande de divorce a été fort intéressante et d'excellents discours ont été prononcés.

L'honorable M. Scott, comme catholique, est un adversaire déterminé du divorce en principe. Son discours contient un passage qui mérite d'être reproduit ici surtout, à cause de certaines statistiques qu'il renferme :

C'est en 1796, dit-il, qu'en France les cours ont commencé à prononcer des divorces, et, pendant les premiers six mois, six mille furent accordés. On trouva alors que les divorces excédaient le chiffre des mariages, et un changement eut lieu, mais le résultat a été que le chiffre des divorces dépendait de la facilité à l'obtenir. Dans tous les cas, les chiffres sont concluants. En Canada, les divorces vont en augmentant. A l'appui de cette proposition, j'ai une liste des divorces accordés depuis la Confédération. Je n'ai pas poussé mes recherches plus loin, parce qu'alors les divorces étaient très rares. Ce n'était pas une prérogative que le parlement de l'ancien Canada aimait à exercer. Des difficultés étaient jetées dans le chemin. Le gouverneur-général n'avait pas la permission de donner sa sanction, et chaque demande devait aller devant Sa Majesté et être décidée par elle, en sorte que les demandes étaient très rares.

Les chiffres de divorces, depuis la Confédération, sont comme suit :

1867	Aucun	1881	Aucun
1868	1	1882	do
1869	1	1883	do
1870	Aucun	1884	do
1871	do	1885	5
1872	do	1886	1
1873	1	1887	5
1874	Aucun	1888	3
1875	1	1889	4
1876	Aucun	1890	2
1877	do	1891	4
1878	3	1892	5
1879	1	1893	7
1880	Aucun	1894	6

En 1876 et 1877, nous eûmes l'affaire en divorce Campbell Ce bill fut discuté deux ans et finalement rejeté.

On annonce qu'un effort va être fait aujourd'hui pour ramener de nouveau la demande devant le Sénat. Nous espérons sincèrement que cette honorable Chambre ne se déjugera pas.

UNE ANOMALIE

M. Belley, député de Chicoutimi et Saguenay, a saisi l'occasion de la passation du bill relatif au salaire de certains juges de comté des Provinces Maritimes, pour attirer l'attention sur l'anomalie qui existe dans la province de Québec, dans la différence du salaire des juges de la Cour Supérieure de Gaspé et Chicoutimi et Saguenay spécialement.

On sait que ces juges reçoivent $500 en moins que leurs collègues des autres districts ruraux.

Il n'y a aucune bonne raison, aujourd'hui, pour justifier cette différence dans le traitement du juge de Chicoutimi et Saguenay. Autrefois, quand la population du district s'élevait à peine à 10,000 âmes, elle était justifiable, cela se comprend ; mais, maintenant que les affaires ont augmenté, que la population est de 60,000 âmes, tout homme raisonnable devra conclure qu'il n'y a plus lieu de continuer cette différence.

M. Belley ne demande pas de faveur ; il veut simplement que son district soit traité comme les autres et il a raison ; les districts de Kamouraska, Beauce et Montmagny, Rimouski n'ont pas la population de Chicoutimi et Saguenay, aujourd'hui, et pourtant le juge de ces districts reçoit $500.00 de plus que celui de Chicoutimi.

C'est avec un sentiment de légitime fierté que M. Belley, au nom de la jeune et vigoureuse population qu'il représente, a réclamé le droit qu'a le juge de son district de recevoir un salaire égal à celui de ses honorables collègues.

On annonce de Chicago que des pommes canadiennes, variété " Spy ", se sont vendues $25 le baril. C'est le prix le plus élevé encore réalisé.

Fermes Expérimentales

La province de Québec, dit le *Quotidien*, n'utilise pas autant qu'elle le pourrait, les fermes expérimentales établies par le gouvernement fédéral.

Chaque cultivateur peut leur adresser, à celle d'Ottawa surtout, et ce *franco*, toute demande de renseignements théoriques ou pratiques. Par des expériences multiples, les fermiers du gouvernement étudient tout ce qui a trait à l'agriculture améliorée. Ce n'est pas mince sujet. Le choix des animaux et leur mode d'élevage et d'entretien ; le sol qui convient aux graines et légumes ; les meilleures semences ; les arbres fruitiers ; la fabrication du beurre et du fromage ; l'élevage et le choix des oiseaux de la basse-cour ; les engrais naturels et artificiels ; l'assolement des terres ; le greffage, le soin des abeilles, en un mot le service général de la culture : tel est le but intelligent qu'il poursuivent. En outre, ils distribuent gratuitement des graines de semenses ; ils expérimentent sur les produits qu'on leur envoie ; ils distribuent des bulletins de leurs travaux à tous ceux qui en font la demande.

En 1892, ces fermes ont reçu 38,000 lettres, distribuée 16,905 échantillons de graines de semences de toutes espèces. Elles ont instruction de se rendre au désir de tous ceux qui veulent améliorer l'agriculture.

Il importe que nos cultivateurs profitent largement de ces institutions, qui feraient honneur à n'importe quel pays et qui sont destinées à enrichir la classe agricole.

On ne saurait trop encourager les cultivateurs à aller, à Ottawa, se rendre compte *de visu* du fonctionnement de la principale ferme modèle du Canada. Les cercles agricoles peuvent aisément envoyer des délégués visiter cette magnifique école d'agriculture. Les excursions sont faciles à organiser. Les délégués et les cultivateurs qui en profiteront rapporteront en renseignements précieux le centuple de ce que le voyage leur aura coûté.

Le developpement de l'industrie laitiere

Nous avons déjà dit quelques mots de la fromagerie de M. Philippe Hudon, d'Hébertville. Cette fabrique est en pleine opération depuis le 7 de mai ; ouverte à cette date avec 1500 livres de lait, on y reçoit déjà 4,000 lbs et le propriétaire espère recevoir prochainement 6,500 livres. Cette fabrique est combinée et, après le premier novembre, on y fera le beurre jusqu'à janvier si possible.

Nous avons pu nous procurer la lettre suivante, qui ne manque pas d'importance. Elle comporte un excellent certificat en faveur de M. Hudon, qui avait envoyé une meule de fromage pour concourir à l'exposition de Chicago.

Knowlton, Québec, 1 oct. 93.

P. E. Hudon, Ecr..
Hébertville.

Monsieur,

Je regrette beaucoup que vos fromages soient arrivés trop tard à Montréal. Ils vous auraient certainement mérité une médaille à l'Exposition de Chicago.

Votre très humble serviteur,
H. G. FOSTER.

Nous avons eu le plaisir de voir à notre bureau ces jours derniers M. J. B Rossignol, de Chambord, qui nous a donné d'intéressants renseignements sur la fabrique de cette paroisse.

Cette fromagerie a été ouverte il y a quelque cinq ans par quelques-uns des principaux citoyens de Chambord, désireux de voir l'industrie laitière s'introduire dans leur paroisse. Elle opéra d'abord avec 300 livres de lait ; après deux ans d'opération, elle devint la propriété de M. Octave Lefrançois, homme fort entreprenant. Aujourd'hui la bâtisse de la fromagerie mesure 100 x 30 et le pouvoir est utilisé pour le fromage, pour faire du bardeau et en outre pour mettre en mouvement une moulange à avoine. La fromagerie, ouverte de bonne heure en mai, a reçu, le 1er juin, 5,500 livres de lait. Les patrons sont des plus encouragés. Puissent-ils rester longtemps unis et ne pas favoriser la compétition.

Dans le haut de la paroisse de Chicoutimi, il y a actuellement cinq fromageries, une dans chaque rang. Nous avons déjà parlé de celle de M. Ernest Jean, du rang Saint-Thomas. Dans le rang Saint-Paul, M. Frs Brassard tient comme toujours une excellente fabrique. Il n'épargne rien pour faire un article de première classe et donner la plus entière satisfaction à ses patrons. Il a cependant éprouvé une perte assez sensible. Le bac qui faisait la traverse de la rivière Chicoutimi et que plusieurs patrons du rang Saint-Pierre utilisaient est coulé à fond et ne sera probablement pas renouvelé. Les mille livres de lait qui étaient traversées chaque matin l'an dernier prendront une autre direction.

Le fromagier de M. Brassard est M. Ovide Boulianne, jeune homme fort capable et qui fera un fromage supérieur.

La fabrique de M. Wm Grant, dans le rang Saint-Pierre, n'était pas encore ouverte au commencement de cette semaine. Les patrons faisaient cependant de fortes instances pour la faire ouvrir immédiatement ; nous n'en avons pas de nouvelles.

A la fabrique de M. Jean Girard, rang Saint-Mathias, dont nous avons déjà parlé, on reçoit déjà 5,000 livres de lait.

La fromagerie de M. Richard Gagnon, qui a pour patrons les cultivateurs de Saint-Ignace et quelques cultivateurs de Jonquières, est en opération depuis la semaine dernière. On y a reçu le premier jour de l'ouverture 2,000 livres de lait avec quinze patrons. Le fabricant est le fils de M. Richard Gagnon.

Nous n'avons pas de renseignements sur les fabriques du bas de la paroisse, mais nous sommes en état de dire qu'il se porte actuellement près de 30,000 livres de lait aux dix fabriques de Chicoutimi, représentant $300 par jour, $2,000 par semaine, et $9,000 par mois.

La production atteindra cette année trente mille piastres pour Chicoutimi seulement.

La fromagerie du Petit Saguenay, est en opération et a été installée sous la surveillance de M. Alphonse Morin, de Saint-Pierre de Montmagny. Elle est la propriété des MM. Tremblay, de la localité. Ces messieurs ont de splendides propriétés et un bon troupeau. Plusieurs cultivateurs portent leur lait à la nouvelle fabrique et l'établissement de Saint-Etienne achetera probablement toute la production de fromage qui, on le comprend, ne peut être très considérable la première année, attendu que touée la population du Petit Saguenay se compose de 18 cultivateurs seulement.

Nous recevons les meilleures nouvelles des fabriques de l'Anse Saint-Jean, des Bergeronnes, des Escoumains et du Sacré-Cœur qui sont toutes en opération.—(*Progrès du Saguenay.*)

Le Senat Americain

L'élection des sénateurs, aux Etats-Unis, a été discutée dernièrement par la Chambre des représentants.

Le comité chargé d'étudier la question s'est prononcé en faveur d'un amendement à la constitution fédérale aux termes duquel les sénateurs au congrès seraient désormais élus au suffrage universel au lieu d'être nommés par les législateurs des divers Etats.

Cette décision du comité a inspiré à l'*Evening Post* les réflexions suivantes :

Amender la constitution est une chose si difficile qu'il ne faudrait rien moins qu'une formidable manifestation du sentiment public pour vaincre les obstacles, et ce sentiment n'existe pas encore. C'est une de ces questions à propos desquelles beaucoup de gens voudraient avoir des preuves avant de se convaincre qu'un changement serait une bonne chose, et fort heureusement les partisans du projet peuvent fournir ces preuves sans changer la constitution. L'élection par le suffrage universel signifie seulement l'élection de l'un des deux candidats choisis par les conventions des partis, et les conventions peuvent choisir des candidats sénateurs sans qu'il soit besoin d'un amendement à la constitution. La seule différence, c'est que le parti choisirait l'homme dont le nom doit être soumis au scrutin comme dans le cas d'un gouverneur, tandis que maintenant il choisit son homme et recommande à ceux de ses membres qui font partie de la législature de lui donner leur appui, et on peut compter qu'ils le font. Cela revient au même, sauf dans les cas très rares où la place de gouverneur est donnée à l'un des partis et la législature à l'autre. Si réellement le peuple désire que les sénateurs soient élus par le suffrage universel, nous verrons les conventions des partis en général choisir des candidats de cette façon.

La constitution américaine religieusement conservée jusqu'ici a été une sauvegarde pour les Etats-Unis. Quelque soit l'esprit de temps, toute modification même à la lettre de leurs lois organiques serait une dangereuse innovation.

IL FAUDRAIT REMANIER

Toute la province

Opinion de deux libéraux

Le principe que le gouvernement invoque pour justifier des changements dans les limites des comtés, c'est l'inégalité dans la population. *Eh bien ! pourquoi alors n'a-t-on pas suivi pour le district de Québec le même principe que l'on a appliqué dans le district de Montréal ? Puisque cette inégalité existe encore davantage dans le district de Québec, il aurait dû y avoir un changement de limites des comtés du district de Québec.* Par exemple, le comté de Québec-Ouest, qui n'a qu'une population de 9,000 âmes, n'est pas touché ; il aura toujours le droit d'élire un représentant à cette Chambre. N'est-ce pas là une indignité quand on vient changer des comtés de quinze, vingt et vingt-deux milles âmes dans le district de Montréal ? Puisque l'on base la nécessité de ce bill sur le fait qu'il y a inégalité, pourquoi n'a t-on pas fait disparaître cette anomalie qui se trouve dans une division de Québec ? Je vois encore dans le district de Québec, Montmorency qui n'a qu'une population de 12,000 âmes, Montmagny 14,000, L'Islet 13,000. Et il y a un grand nombre d'autres comtés dans le district de Québec qui n'ont pas la population des comtés du district de Montréal que l'on va remanier.

L. P. BRODEUR,
Député de Rouville.

Jamais on n'avait vu chez nous d'élections plus chaudement contestées par toute la province que celle de 1878. La mêlée fut générale ; il n'y eut que cinq élections par acclamation. 60 comtés furent appelés à voter et donnèrent un total de 137,023 votes, dont 69,696 conservateurs et 67,327 libéraux. Il y eu cependant dans ces 60 comtés 30 conservateurs et 30 libéraux d'élus.

Quand je dis que notre système d'élection est injuste, je dis une vérité pour les conservateurs comme pour les libéraux, puisque nos adversaires en ont fait eux-mêmes la dure expérience. En 1878, une majorité populaire de 2,369 voix leur a donné égalité de voix au lieu d'une majorité, à l'Assemblée Législative.

Ce sont les élections par acclamation qui les ont mis en dessous d'une voix, ils en avaient deux et les libéraux trois.—ULRIC BARTHE, rédacteur de l'*Electeur*.

ECHOS

La commission provinciale d'hygiène doit redoubler de prudence. La picote est près de la frontière. On signale l'arrivée de l'épidémie à Rutland, Vermont.

Une araignée dévore en un mois 6,000 fois son poids en nourriture. Il faut à un homme au moins trois mois pour consommer en nourriture l'équivalent de son propre poids.

Le navire de guerre "Minneapolis", de la marine des Etats-Unis, a filé dans une récente course d'essai, 21 nœuds et 71|100 à l'heure. C'est une des plus grandes vitesses encore atteintes par un navire de guerre.

Durant les deux semaines passées, il est tombé 9½ pouces d'eau à Toronto. Si les pluies ont beaucoup nui aux récoltes dans Ontario, la campagne électorale est poursuivie avec la même ardeur. Le zèle des partis n'est nullement refroidi.

Il y a en Ecosse plus de 100 forêts appartenant à des particuliers, où l'on favorise la propagation du gros gibier pour la chasse à courre, en ruinant l'agriculture. C'est ce qui occasionne l'immigration des "Crofters" réfugiés à la Colombie Anglaise.

La hausse extraordinaire du blé a surpris, hier, les spéculateurs. On parle même de ventes prochaines à $1.00 le minot. Le blé a été coté, en dernier lieu à Chicago, à 60½c Avant d'atteindre $1.00, il a encore passablement de chemin à parcourir.

Il est rare que les souverains musulmans passent sans violence de vie à trépas On dit que le sultan du Maroc, qui vient de mourir, a été assassiné. L'un de ses nombreux fils lui succède, et l'Espagne, craignant de nouveaux troubles, va renforcer sa garnison à Melilla.

Enfin, la grande grève des mineurs de charbon vient de se terminer aux Etats-Unis Les représentants ouvriers et les patrons sont tombés d'accord sur les gages et les heures de travail. De plus, un conseil d'arbitres et de conciliation entre Etats sera chargé de régler les différends à l'avenir.

Le labour à l'électricité est maintenant de l'histoire ancienne ; voici le labour par la dynamite qui se pousse de l'avant. On vient d'expérimenter ce genre de labour aux Etats-Unis, sur un acre de terrain avec un succès complet, au point de vue de la terre remuée, mais on ne dit rien du coût comparatif

Conformément à une résolution adoptée par le congrès industriel du Sud, récemment tenu à Augusta (Georgie), M. Walsh, sénateur démocrate de la Georgie, a déposé au Sénat un projet de loi tendant à l'organisation à Washington, d'une exposition permanente dans laquelle les produits et les ressources des différents Etats et territoires pourront être convenablement présentés. Le projet demande qu'une commission soit nommé et l'ouverture d'un crédit de $7,000 pour les frais de cette commission.

L'Etat de l'Orégon, qui vient de donner 15,000 voix de majorité aux républicains, avait élu aux dernières élections M. Pennoyer, un démocrate, comme gouverneur. En 1880, il donna au président Garfield une majorité de 671 seulement, et une majorité d'environ 2,000 à M. Blaine en 1884. A la dernière élection d'Etat le candidat républicain à la cour suprême fut élu par une majorité de 2,400 voix seulement. Ces faibles majorités comparées à celle de la présente élection montrent le progrès qu'a fait l'idée républicaine dans cet Etat.

Le procès du fameux Erastus Wiman est commencé à New-York. Le grand partisan de la réciprocité illimitée, de l'union commerciale du Canada avec les Etats-Unis est accusé de faux. L'ex-attorney de district, M. Nicoll a écrit à son successeur M. Fellows : " Erastus Wiman a commis tant de crimes qu'il est difficile d'en faire un choix pour l'accusation, mais je me suis arrêté à deux cas de faux et de détournements si clairs et si indiscutables qu'ils suffiront à la poursuite pour atteindre son but quant aux autres chefs d'accusation ". Le procès dira si l'attorney a tort ou raison.

Le gouvernement russe construit une grande voie ferrée qui ouvrira à la colonisation une immense étendue de terrain propice à la culture du blé et aux grains. Ce nouveau Pacifique canadien traversera la Sibérie de l'est à l'ouest et aboutira sur les côtés de la mer du Japon. La qualité du sol est le même que celui de notre Nord-Ouest et comprend une étendue de pas moins de quatre millions de milles carrés. Peuplé par une population énergique et vigoureuse, cet immense emqire sera, avant longtemps, un terrible concurrent pour les pays producteurs de céréales du continent américain. Le gouvernement russe se propose aussi par la construction de cette ligne, de développer les riches mines qui se trouvent échelonnées sur son parcours.

Les "Trusts" ou syndicats qui ont si mal contrôlé la fortune industrielle depuis des années, aux Etats-Unis, deviennent chez nos voisins un objet de réprobation générale. L'amendement proposé par le sénateur Morgan, au bill du tarif, et mis à l'étude au Sénat américain est une attaque directe contre ces associations. Le sénateur Morgan a proposé que toute association, tout syndicat ou entreprise de sociétaires, soient déclarés contraires à l'ordre public et non reconnus par la loi lorsqu'ils sont formés par deux ou plusieurs personnes ou corporations s'occupant de l'importation des marchandises étrangères, dans le but de restreindre la liberté du commerce ou d'augmenter le prix du produit ou de l'objet dont ils veulent avoir le contrôle. Toute personne enfreignant cette disposition sera passible d'une amende de pas plus de $5,000, et d'un emprisonnement de pas moins de trois et de pas plus de douze mois.

Décès

BERTHELOT—En cette ville, le 12 courant, à l'Asile de la Providence, rue Ste Catherine, Dlle Marie-Anne Berthelot, à l'âge de 73 ans.

Les funérailles auront lieu vendredi à 8 hrs a.m. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

PETIT BATEAU A VAPEUR

On demande à acheter un petit bateau à vapeur de système de locomotion par le *Naphta* ses préférés. S'adresser à D. L. boîte 1733 Bureau de Poste, Montréal. 131—ino

LISTE DES COMTES D'ONTARIO

ET DES

Candidats Choisis

POUR LA

LEGISLATURE PROVINCIALE

COMTÉS.	TORIES.	GRITS	P. P. A.	PATRONS.
Addington	Reid	Halliday		
Algoma, E	Hearst	Farewell		
Algoma, O	Savage	Commee		
Brant, N		Wood		Kitchen
Brant, S		Hardy	Hopkins	
Brockville	Jelly	Dana		
Bruce, N	McIntosh	McConnel		McNaughton
Bruce, S		Ingles		Valens
Bruce, C				McDonald
Cardwell	Little			
Carleton	Monk	Mohr		Dynes
Dufferin	Barr			Fox
Dundas	Whitney			
Durham, E	Follis		Campbell	
Durham, O	Reid	Lockhart		
Elgin, E	Brower	Dance		Ford
Elgin, O	McCall	McNeish		
Essex, N		McKee		Wintermute
Essex, S		Baltour		Dobson
Frontenec	Gallaher	Lacey		
Glengarry	McGillivray, Ind			McPherson
Grenville	Bush	Buchanam		Fox
Grey, C	Rorke			Gamey
Grey, N	Read	Cleland		Metcalfe
Grey, S		McKechnie		McNicholl
Haldimand		Baxter		Senn
Halton	Kerns	Husband		
Hamilton, E		Middleton	Smith	{ McComb / Haggerty
Hamilton, O		Gibson	Hancock	
Hastings, N	Wood			
Hastings, O				
Hastings, E		Vermilyea		McLaren
Huron, E		Gibson		Milne
Huron, S	Weismiller	McLean		
Huron, O		Garrow		Connolly
Kent, E		Ferguson		
Kent, O	Clancy		Pardo	
Kingston	Smythe	Harty		
Lambton, E		McCormick	McCallum	
Lambton, O		McKenzie	Gurd	
Lanark, N	Preston	Caldwell		
Lanark, S	Matheson	Clarke		Fergusson
Leeds	Beatty			
Lennox	Meacham	Symington		Oliver
Lincoln	Hiscott	Thompson		
London	Meredith	Hobbs		
Middlesex, E				Shore
Middlesex, N		Taylor		Alexander
Middlesex, O	Leitch	Ross		Welch
Monck		Harcourt		Crawford
Muskoka	Langford	Cockburn		
Nipissing		Loughrin		
		Fournier, Ind		
Norfolk, N		Carpenter		Dalton
Norfolk, S	Boughner	Charlton		Ewing
Northumberland, E	Willoughby	Webb		Cruse
Northumberland, O	Mitchell	Field		
Ontario, N	Glendinning	Chapple		
Ontario, S	Miller	Dryden		
	McVeity	McIntyre		
Ottawa	Durocher C I.	O'Keefe		
		Bronson		
Oxford, N		Mowat		Horseman
Oxford, S		McKoy		Nancekeville
Parry Sound	Beatty	Sharpe		
Peel	Crawford	Smith		
Perth, N	Maggwood	McPherson		
Perth, S		Ballantyne		Weiderholt
Peterboro, E	Lancaster			
Peterboro, O	Winch	Stratton	Race	Quinn
Prescott		Evanturel		Cross
Prince Edouard	Gibson		Wilson	Caven
Renfrew, N	Shaw	Barr		
Renfrew, S		Campbell		Gamey
Russell O		Robillard		Metcalfe
Simcoe, E	Miscampbell	Harvey		Lawson
Simcoe, C	Thompson	Patton		Contts
Simcoe, O	Duff	Hartman		Currie
Stormont				Bennett
Toronto, E	Ryerson		Armstrong	
Toronto, O	Crawford	Lindsey		
Toronto, N	Marter	Tait		
Toronto, S	Howland	Moss		
Victoria, N	Carnegie			Thurston
Victoria, O	Bryans	McKay		Campbell
Waterloo, N		Robertson	Gardiner	Shoemaker
Waterloo, S		Moore		Sipes
Welland O	McCleary	Gorman		
Wellington, E	Hampton	Craig		Park
Wellington, S		Mutrie		Darby
Wellington, O				Tucker
Wentworth, N		Flatt		Nicholson
Wentworth, S	Wilson	Awrey		
York, E	Ryckman	Richardson		
York, N		Davis	Hutchinson	
York, O	St John	Hill		

The Liverpool London & Globe

COMPAGNIE D'ASSURANCE

ACTIF $40,823,000

Montant placé au Canada : $1,500,000

DIRECTEURS AU CANADA

Hon. HENRY STARNES, Président
EDMOND J. BARBEAU, Ecr.
W. J. BUCHANAN, Ecr.
ANDREW FERRIER GAULT, Ecr

Assurances contre le feu prises aux taux les plus modérés.

G. F. C. SMITH, Agent Général.
CYRILLE LAURIN, sous-agent pour la cité

Votre patronage est sollicité.

Bureau principal et succursale au Canada

16 PLACE D'ARMES
Coin de la rue Saint-Jacques.
MONTREAL

PERRAULT, MESNARD & VENNE

Architectes et Ingénieurs Civils

97 RUE ST-JACQUES (Banque du Peuple)

Téléphone 696. MONTRÉAL, CAN.

186-1 an

Par BENNING & BARSALOU

VENTE POUR LE COMMERCE

PAR

BENNING & BARSALOU

A leurs salles de vente, Nos 86 et 88 rue Saint-Pierre

MERCREDI, LE 13 JUIN

Vente régulière hebdomadaire de marchandises sèches, d'étapes et de fantaisie, etc.

En lots pour convenir aux besoins du commerce de la ville et de la campagne.

Comprenant étoffes à robes, indiennes, cachemires, flanelles, on one, marchandises à chemises, cretonnes, coutils, toile de ménage, toiles de table, sateens, drap à manteaux, rideaux en dentelles, bas en coton, corps et caleçons, dentelle orientale, tapis de Bruxelles, peinture d'escalier, tapis de table, Oatmeal, damas, essuiemains Huck et français, lingerie de table de Holland, rubans, mercerie, notions, etc.

Aussi, articles de ménage, sous-vêtements, articles pour le cou, etc.

Aussi, bas pour hommes femmes et enfants.

Aussi, vêtements pour hommes, adolescents et petits garçons.

Aussi, 12 caisses de marchandises à habits serges, tweeds anglais, écossais et canadiens, beaux tricots ; chevriotte bleue et de fantaisie, diagonals, en petites longueurs

Aussi, des caisses de chaussures et une quantité d'autre marchandises.

Vente à dix heures a.m.

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

250 Chevaux,

Harnais, Couvertures, Colliers, Licous, Traits-Câble, Palonniers doubles

A L'ENCAN

Les soussignés ont reçu instruction de la compagnie des Tramways de Montréal de vendre à leurs écuries, Hochelaga,

JEUDI LE 21 ET VENDREDI LE 22 JUIN

Sans aucune réserve

250 CHEVAUX

AUSSI

Harnais, couvertures, colliers, licous, traits-câble, palonniers doubles

Vente chaque jour à 1 heure précise.

BENNING & BARSALOU,
Encanteurs.

231-7

CHARBON DU Dr BELLOC EN POUDRE ET EN PASTILLES, APPROUVÉ ET RECOMMANDÉ PAR L'AC. DE MÉD. DE PARIS, CONTRE LES *maladies de l'estomac, la dyspepsie, la diarrhée, la dysenterie, la cholérine, le choléra.* 19, r. Jacob, Paris et TOUTES PHCIES.

INSTITUTEUR DEMANDE

La ville d'Iberville a besoin d'un instituteur, avec un aide au moins, pour y donner aux enfants, garçons, l'enseignement primaire, académique et supérieur, suivant un cours d'étude approuvé par les autorités et tel que l'exigent les besoins, les conditions et l'état de la civilisation actuelle.

Pour cela, dans une bâtisse neuve, valant de 10 à 12 mille piastres, se trouvent très commodément, au premier étage, au-dessus des caves, logement pour la famille, au second, quatre grandes classes contiguës, séparées par des cloisons vitrées, et au troisième, chambres, dortoirs, salles, pour les élèves pensionnaires, le tout chauffé à l'eau chaude, et autour, terrasse, préau, cour, jardins avec vignes et arbres fruitiers ; dans le plus beau site de la ville, à côté des Frères Maristes. Adresser à

D. TASSÉ, Prés., Cem.,
206-1 m Iberville

JOS. LEDUC

Plombier, couvreur en ardoise et en métal.

SPÉCIALITÉS: CORNICHES

342 RUE ST-LAURENT

Vente d'une Portion des Mille-Iles

Dans le Fleuve St-Laurent

Le Département des affaires indiennes offre en vente les îles situées en face des Townships de Leeds, Landesowne, Escott et Yonge, dans le fleuve St-Laurent.

Conditions : Argent comptant, ou un quart comptant et la balance payable en trois versements annuels avec intérêt à six pour cent ; pas plus de deux îles ne doivent être vendues à chaque acquéreur. Bien que des offres d'achat seront reçues, la vente ne s'effectura pas avant le 2 juillet 1894.

On peut obtenir des informations relatives à ces îles, en s'adressant aux personnes suivantes à qui les offres d'achat doivent être faites.

M. JOHN ORMISTON,
Gananoque, Ont ;
M. JOSEPH COOK,
Rockport, Ont ;
Et au soussigné,
HAYTER REED,
Député Surintendant Général des Affaires Indiennes

Département des Affaires Indiennes,
Ottawa, Juin, 1894. 227-6

D. DUGAS

Ferblantier, Plombier et Couvreur

1441 rue Sainte-Catherine

Spécialité : couvertures et corniches. Posage de conduites de gaz et de vapeur. Ouvrage exécuté avec soin et à des prix très modérés. Assortiment de poêles et glacières constamment en mains. Résidence No 299 rue Panet. 272—6m

ACHETEZ UN

Moulin A Vent En Fer

Suivez la marche du progrès

Venez voir le moulin en opération au

No 29 Rue McGill

Demand

Courrier Politique

(De notre correspondant spécial)

Ottawa, 12.

L'affaire du pont Curran

Au comité des comptes publics, ce matin, on a entendu M. Schrieber, sous-ministre des chemins de fer, sur les dépenses du pont Curran. Le seul point important du témoignage est la déclaration du témoin que ni M. Curran, ni qui que ce soit a usé de son influence pour l'engager à destituer M. Desbarats.

La loi de faillite

Le Sénat a consacré presque toute sa séance, aujourd'hui, à discuter le projet de loi de faillite, sans arriver à une décision. La discussion se continuera demain.

L'industrie laitière

Au comité d'agriculture, ce matin, M. J. C. Chapais, assistant-commissaire de l'industrie laitière à la Ferme expérimentale, a donné une conférence qui a été écoutée avec un grand intérêt, sur l'industrie laitière dans la province de Québec.

Le sucre de betterave

L'honorable M. Beaubien est à Ottawa. Le but principal de son voyage est d'insister auprès du gouvernement fédéral sur l'importance de continuer pendant un certain nombre d'années le bonus accordé à l'industrie du sucre de betterave, qui expire en juillet prochain.

Interpellations

M. Lavergne se propose de poser au gouvernement la question suivante : Est-ce l'intention du gouvernement d'accorder la demande des évêques au sujet des écoles de Manitoba et du Nord-Ouest, telle qu'exposée dans leur requête présentée à la Chambre le 8 mai ? Est-ce l'intention du gouvernement de prendre quelque action sur cette requête durant la présente session du parlement ?

M. Casey donne avis d'une longue série de questions relatives à la milice, entre autres les suivantes ? Est-ce l'intention du gouvernement de mobiliser un ou plusieurs corps de la milice à Lévis ou ailleurs dans la province de Québec, en 1894, et dans quel but ?

M. Choquette doit poser au gouvernement diverses questions au sujet de l'Observatoire de Québec.

Notes diverses

Sir John Thompson a reçu aujourd'hui un télégramme lui annonçant la mort de sir Mathew Begbie, juge en chef de la Colombie anglaise. Il y aura demain un caucus des députés conservateurs.

L'IMMIGRATION

ELLE DIMINUE SANS CESSE

De New-York, 12—Il se produit cette année une diminution considérable dans le mouvement de l'immigration. L'effet de la panique de l'été dernier ne s'est pas fait sentir sensiblement pendant le second semestre de 1893, mais dès le commencement de 1894 on a pu en constater le résultat. Pendant le premier trimestre de cette année, en effet, le nombre des immigrants arrivant aux Etats-Unis n'a été que de 38,278 contre 71 640 pendant la période correspondante de 1893 et 98,799 en 1892. Pendant le mois d'avril dernier, il n'est pas arrivé la moitié autant d'immigrants qu'en avril 1893.

Au point de vue des nationalités, la Russie a fourni, pendant les quatre premiers mois de l'année courante, plus d'immigrants que pendant la période correspondante de l'année dernière. L'immigration italienne a baissé à peine de moitié. Mais pour la Grande-Bretagne et l'Irlande, les chiffres sont tombés de 33,624 en 1893 à 13,666 cette année ; pour l'Allemagne, de 27,064 à 12,157 ; et pour la Suède et la Norvège, de 15,932 à 5,218, soit une diminution de plus de 66 pour cent.

FIN DES GREVES

ACCORD ENTRE PATRONS ET OUVRIERS

Hazelton, Penn., 12—Les patrons ayant fait des concessions importantes aux grévistes des mines de Silver Brook, ceux-ci sont retournés à l'ouvrage. La nouvelle échelle de prix prendra effet le 18 juin. L'augmentation varie de 5 à 10 cts par tonne de charbon extraite.

Columbus, O., 12—A une réunion des patrons et des mineurs, qui a eu lieu en cette ville, un arrangement a été conclu aux termes duquel les patrons s'engagent à payer 60 cts par tonne de charbon extraite pour le district minier de l'Ohio et 69 cts pour la Pennsylvanie Ouest.

Nouvelles de Québec

Québec, 12—Mgr Bégin bénira samedi à Sainte-Anne de Beaupré, la Scala Sancta que les Rédemptoristes viennent de faire terminer.

—M. le Dr Dionne vient de publier la vie de M. l'abbé Painchaud, fondateur du collège de Sainte-Anne de la Pocatière.

Nouvelles d'Ottawa

Ottawa, 12—Le corps de James Moulds, garde-magasin de la " British American Note Co. " a été trouvé dans la rivière Ottawa, près des Chutes de la Chaudière. Moulds s'était noyé accidentellement samedi dans la rivière, en se livrant à la pêche. Le coroner n'a pas cru devoir tenir une enquête.

—Plus de 260 cultivateurs du comté de Châteauguay, Québec, ont visité la ferme expérimentale du gouvernement, hier. Les cultivateurs, auxquels on a servi un somptueux repas à la ferme même, sont repartis dans l'après-midi, enchantés de leur inspection.

—Les cultivateurs qui sont venus au marché, ce matin, disent que les dernières pluies ne causeront que peu ou point de dommages aux récoltes. Les quelques jours de chaleur que nous venons d'avoir ont eu un effet merveilleux. La récolte du foin promet d'être très abondante.

Suicide d'une femme

Jersey City, N.-J., 12—Une veuve du nom de Gittie Allen, demeurant avec son père dans Bergen avenue, à Jersey City, s'est donné la mort, pendant l'absence de ce dernier, en s'étranglant avec une corde. On suppose que c'est le mauvais état de sa santé qui a poussé Gittie à cet acte de désespoir.

Elle noie son enfant

London, Ont, 12—Mde S. M. Jepson a noyé son plus jeune enfant, ce matin, et a tenté d'en noyer un autre dans un puits. C'est sous l'influence de la folie que cette malheureuse mère a commis cet infanticide, et elle ne peut être nullement considérée comme responsable de son action. Elle avait été sous les soins d'un médecin depuis quelque temps, une maladie très grave ayant eu pour effet de faire perdre les forces physiques et les facultés mentales de la jeune mère. Cependant, depuis quelques jours, on la croyait rétablie ; c'est pour cette raison qu'on ne la surveillait pas avec autant de soin. Ce matin elle a pris son jeune enfant et l'a jeté dans un puits et a tenté d'en jeter un autre, comme nous l'avons dit. Elle est alors allée raconter à une voisine ce qu'elle venait de faire, déclarant que c'était pour obéir à Dieu qu'elle avait agi ainsi.

Les combinaisons et ces sociétés dites de confiance sont impopulaires. Mais il y a une sorte de confiance contre laquelle personne n'a rien à dire. C'est la confiance du public pour Hood's Sarsaparilla parce qu'il sait que HOOD'S GUERIT.

HOOD'S PILLS sont purement végétales, 3

PARLEMENT FÉDÉRAL

CHAMBRE DES COMMUNES

(Service spécial de la MINERVE*)*

Ottawa, 12.

L'Orateur prend son siège à 3 heures.

M. MacDonnell (Algoma) propose un bill pour incorporer la Compagnie du Canal de Montréal, Ottawa et Huron.

M. Bryson propose un bill pour incorporer la Compagnie du chemin de fer de Pontiac et Ottawa.

Ces deux bills sont lus une première fois.

Sur la motion pour que Chambre se forme en comité des subsides, M. Charlton propose son amendement annuel au sujet des dépenses du canal Tay.

Il prétend que ce canal qui coûte chaque année $36,000 n'est d'aucune utilité, excepté pour MM. McLaren ; puis il propose une résolution blâmant le gouvernement d'avoir contruit ce canal.

L'honorable M. Haggart, après avoir fait remarquer que l'opposition cherche à faire renaître une vieille question, répond que pas une seule objection n'a été faite à la construction de ce canal. Au contraire, sir Richard Cartwright lui-même approuva le projet.

L'honorable M. Haggart nie ensuite l'affirmation de M. Charlton que MM. McLaren se servent du canal pour leur aqueduc. C'est une de ces fausse tés comme M. Charlton a coutume d'en faire.

Sir Richard, en réponse, cherche à démontrer que la construction du canal n'avait qu'un but politique.

MM. Sproule et McMullen continuent le débat, puis l'amendement Charlton est rejeté sur un vote de 101 contre 58.

La Chambre se forme ensuite en comité des subsides jusqu'à six heures, lorsque la séance est suspendue.

SEANCE DU SOIR

A 8 heures, la Chambre se forme de nouveau en comité des subsides, et la discussion, vingt fois faite sur le recensement et son exactitude, recommence.

M. Borden (Kings) prétend que les noms de personnes qui ne résident pas au Canada, mais qui habitent les Etats-Unis, depuis 2 à 20 ans, ont été inclus dans le recensement. A ce propos, il lit des déclarations sous serment de personnes qui appuient son affirmation. Ces personnes, pères, oncles, tantes au autres parents, qui auraient été inscrits à tort sur les listes des énumérateurs, donnent leur serment dans ce sens. M. Borden ajoute qu'il a une liste de 150 noms également inscrits à tort dans le recensement, mais que le chef du bureau des statistiques a refusé de lui fournir des renseignements.

M. le Dr Cameron ridiculise l'idée que des déclarations sous serment puissent être obtenues pour établir que cinquante noms inscrits sur les rôles du recensement sont ceux de cinquante personnes absentes du pays. " Prenez mon compte, dit M. Cameron, et vous y trouverez un millier de Donald McDonald et cinq cents Donald McDonald, fils de Donald. Il ne faut pas attacher plus d'importance qu'il ne faut à la déclaration de *Sarah Trois Etoiles*, disant que son fils a été énuméré à deux endroits ".

M. Flint fait quelques remarques, puis sir John Thompson dit que les déclarations de M. Borden demandent certainement que des recherches soient faites. Quant à la demande de livrer à l'examen des députés les rôles du recensement, sir John dit qu'il donnera une réponse après avoir consulté ses collègues.

La discussion se continue ensuite sur d'autres articles du budget.

A une heure la séance est levée.

LES ARMES A FEU

UNE JEUNE FILLE TUE SA SŒUR ACCIDENTELLEMENT

Hemmingford, Qué, 12—Un terrible accident est arrivé à la résidence de M. Finlay McNaughton, à environ un mille d'ici. Sa petite fille, Eva, âgée de 11 ans, a été tuée d'un coup de fusil. Il paraît qu'un fusil chargé avait été laissé dans une des chambres de la maison depuis quatre ans, et on n'avait pas cru pouvoir retirer la charge par les moyens ordinaires. Hier, pendant qu'elle nettoyait la maison, la plus grande des filles prit en jouant le fusil, et le pointant vers sa petite sœur, elle lui dit ; "Je vais vous tuer." Au même instant elle pressait la détente et le coup partait. La pauvre petite Eva a reçu toute la charge près de l'œil gauche et a été tuée instantanément.

La France au Siam

Paris, 12—Le *Matin* publie le compte rendu d'une entrevue avec M. LeMyre de Vilers, député de la Cochinchine, et qui a négocié avec le Siam le traité du 1er octobre 1893. M. LeMyre de Vilers déclare qu'en refusant de livrer le mandarin Phrayot, l'assassin de l'inspecteur Grosgurin, les Siamois ont violé le troisième article de la convention de Bangkok. La seule chose, dit-il, que la France puisse faire maintenant, c'est de garder définitivement la ville de Chantaboun.

Un accident à l'exposition d'Anvers

Anvers, 12—Pendant que des pompiers anglais faisaient, hier après-midi, des manœuvres dans le square Saint-Etienne devant une foule de près de cinquante mille personnes, plusieurs estrades peu élevées se sont effondrées. Plus de mille spectateurs ont été jetés violemment à terre ; plusieurs ont été blessées, mais personne n'a été tué. Cet accident a causé une vive agitation parmi la foule. Des milliers de personnes ont forcé le cordon de police qui faisait le service d'ordre et les pompiers anglais n'ont pas pu continuer leurs exercices.

La situation au Brésil

New-York, 12—Les journaux brésiliens nous apportent le message adressé par le maréchal Peixoto au congrès national, à l'occasion de l'ouverture de la session. Le président de la république se décerne, comme il fallait s'y attendre, les plus grands éloges et traite ses adversaires avec le plus vif dédain et le plus superbe mépris, il est vrai que ceux-ci ne méritent pas autre chose, puisqu'ils n'ont pas su triompher.

Le déficit de l'année 1892, dont les comptes ont été liquidés, sera, paraît-il, de 130 millions de francs. M. Peixoto annonce que le contrat fait en 1890 avec la Société franco-brésilienne de travaux publics pour l'amélioration de la barre de Rio Grande-do-Sul, a été résilié, l'entreprise ayant été mise à la charge de cet Etat fédéré, mais si mal fédéré qu'il est en pleine insurrection.

Malgré leurs mésaventures, les Brésiliens n'abandonnent pas le projet de fonder une capitale fédérale, entourée d'un territoire de 14 400 kilomètres carrés, dans l'intérieur du pays, pour être à l'abri des insurrections maritimes, et les travaux vont commencer incessamment.

L'agitation anarchiste

Londres, 12—La haute cour de justice a rejeté l'appel de l'anarchiste Charles Meunier contre l'ordre d'extradition rendu contre lui.

Le *Globe* a reçu d'Alger une dépêche disant que la police de cette ville a saisi soixante-dix livres d'explosifs dans une maison du quartier mauresque. Ces explosifs étaient fabriqués par des Français et des Italiens et l'on croit que ceux-ci avaient l'intention de commettre plusieurs attentats anarchistes, car l'on a reçu il y a quelque temps des lettres dans lesquelles les auteurs menaçaient de faire sauter le théâtre et la caserne.

Fin de la crise en Hongrie

Londres, 12—Une dépêche de Vienne au *Times* annonce que l'empereur François-Joseph a accepté le ministère hongrois formé par M. Wekerle et dans lequel M. Szilagyi a le portefeuille de la justice. L'intervention directe de l'empereur auprès des libéraux de Hongrie a dissipé la défiance et les soupçons qui existaient. La solution de la crise par M. Wekerle équivaut à un triomphe du véritable gouvernement constitutionnel.

Effroyable Epidemie

LA PESTE EMPORTE 60,000 VICTIMES

DESOLATION EN CHINE

New-York, 12—Des nouvelles de Chine mandent qu'une effroyable épidémie vient de se déclarer en Chine. Canton, ville de près de 2,000,000 d'habitants, est infectée ; plus de dix mille personnes ont été emportées par le fléau.

Hong Kong est à son tour atteinte de l'épidémie, qui continue ses ravages. Les résidents étrangers sont pris de terreur. La maladie est surtout répandue dans les quartiers pauvres et malpropres de Canton, Hong-Kong et Pakhoi. Six mille cas d'épidémie viennent de se déclarer dans le district de Canton.

On évalue à plus de 60,000 le nombre des décès enregistrés depuis que cette terrible épidémie a fait son apparition en Chine.

AU MAROC

LA MORT DU SULTAN AMENE DES CONFLITS SANGLANTS

Madrid, 12—Le gouvernement espagnol a reçu de Fez une dépêche officielle annonçant la mort de Mouley-Hassan, sultan du Maroc. Le sultan est mort le 7 juin et son fils Mouley-Abdul-Aziz a été choisi par l'armée pour lui succéder.

Les dernières dépêches disent que le sultan est mort d'une fièvre maligne.

Le successeur de Mouley-Hassan, Mouley-Abdul-Aziz, est âgé de seize ans. Il est le fils d'une Circassienne qui était l'épouse préférée du sultan. L'aîné des nombreux enfants de Mouley-Hassan est borgne, on le considère déjà comme un prétendant et l'on craint qu'il ne profite de la première occasion pour soulever le peuple en sa faveur.

Dans un conseil de cabinet, tenu hier, on a décidé de doubler les garnisons de Melilla et de Centa. Des navires de guerre ont reçu l'ordre de se rendre dans les ports marocains de Mazagan, Tanger et Rabat, car le gouvernement espagnol craint que le changement de souverain ne soit le signal de graves désordres.

Madrid, 12—Les journaux madrilènes disent que non seulement le fils aîné de Mouley-Hassan, Monley-Mahomet provoquera probablement des désordres au Maroc, mais que ses quatre frères se joindront à lui pour soulever les populations contre le nouveau régime. Ils recommandent au gouvernement de se préparer immédiatement à défendre les droits de priorité de l'Espagne à la prépondérance de l'influence au Maroc au cas d'une guerre civile ou d'une intervention des puissances européennes.

On dit que le gouvernement se propose d'envoyer une circulaire aux puissances pour leur demander d'agir de concert afin de maintenir le *statu quo* au Maroc. On dit que la France et plusieurs autres puissances ont déclaré être disposées à prêter leur concours pour obtenir ce résultat.

Les troupes d'Andalousie ont reçu l'ordre de se tenir prêtes à s'embarquer au premier signal pour Melilla ou Centa où l'on craint que des désordres ne se produisent parmi les indigènes.

Paris, 12 La mort du sultan du Maroc est considérée dans les cercles diplomatiques comme un événement grave. Toutes les questions relatives au Maroc, si soigneusement évitées jusqu'à présent, se trouvent ouvertes et nécessitent une prompte solution. La France, l'Italie, l'Espagne et l'Angleterre sont intéressées directement dans la question. Il n'y a rien de vrai dans la nouvelle qui a couru aujourd'hui de l'envoi d'une flotte française dans les eaux marocaines. La flotte va croiser sur les côtes de l'Algérie.

Désastreux feux de forêts

Détroit, Mich., 12—De désastreux feux de forêts sévissent depuis quelques jours dans les environs de Nestoria, Michigan. Le village de Sagola, qui comptait environ quatre cents habitants, et deux ponts en bois de la compagnie du South Shore Railroad, ont été réduits en cendres. Toutefois, on ne signale pas, jusqu'à présent, d'accidents de personnes.

Incendie désastreux

Fredericton, N. B., 12—La fabrique de conserves de D. W. Hoegg et Cie a été totalement détruite par les flammes ce matin. On a tout lieu de croire que c'est l'œuvre d'un incendiaire. Les pertes sont de $10,000.

Résumé Télégraphique

—Le général Gutierrey a été proclamé président de la république de San Salvador. On appréhendait des troubles sérieux et toutes les précautions avaient été prises en conséquence. Le calme est rétablie à l'heure actuelle.

—Une dompteuse anglaise a eu la tête fracassée par les mâchoires d'un lion devenu furieux, au cours d'une représentation donnée à New-York, dans une ménagerie ambulante. On craint pour les jours de la jeune fille, que l'on n'a pu arracher des griffes du lion qu'avec de grandes difficultés.

—L'effectif de l'armée des Sans-Travail sous le commandement du fameux Coxey est de 548 hommes. On sait que Coxey et Brown ont été remis en liberté dimanche matin

—Deux conseillers de ville de la Nouvelle Orléans ont été arrêtés sous l'accusation de s'être laissés corrompre dans l'exercice de leur fonction, l'un pour avoir reçu $500 et l'autre $1,400 pour voter en faveur d'une concession à deux compagnies.

—Une secousse de tremblement de terre s'est fait sentir hier sur plusieurs points en Andalousie. A Grenade et à Almeria des maisons se sont écroulées et un certain nombre de personnes ont été tuées. A Nacimento plusieurs maisons sont en ruines, mais personne n'a été dangereusement blessé.

—On annonce que des démonstrations hostiles ont eu lieu dans l'île de Crete, dont la population proteste contre les impôts sur la propriété foncière. Un détachement de troupes turques a été envoyé à Castelli. Des désordres se sont produits aussi à Mono et un prêtre et plusieurs habitants ont été arrêtés.

—Une dépêche de Madrid annonce la mort de M. Federico Madrazo, peintre de la cour de Madrid, arrivée hier en cette dernière ville. M. Madrazo avait obtenu la décoration de la légion d'honneur en 1846 et le grade de commandeur en 1878.

—M. Delacroix, le riche fabricant de Berlin qui, au mois de janvier dernier, a tué en duel M. Roermer, a été condamné hier à deux ans de détention dans une forteresse. Les relations intimes qui existaient entre M. Delacroix et Mme Roermer avaient été la cause de la rencontre.

—Une dépêche de l'Assomption, capitale du Paraguay, dit que M. Marinigo a fait un coup d'Etat et s'est fait proclamer président du Paraguay. Il n'y a pas eu de désordres. Une autre dépêche dit que l'ancien président Gonzales a été exilé du Paragnay et s'est réfugié à Buenos-Ayres.

Personnel

—M. Edward Kennedy, surintendant du canal Lachine, est sérieusement malade à sa résidence de la Côte Saint-Paul.

—M. R. S. Williams, de Toronto, est au Saint-Lawrence Hall.

—Révérend James F. Campbell, de Calenta, est en ville.

—Madame J. A. Van DeVort, de Belleville, Ont, est en ville.

—M. James Smith, de Chicago, est au Saint-Lawrence Hall.

—Premiers arrivés à l'hôtel des Sources Saint-Léon : F A Clifford, Concord, N H ; Geo F Smith, E C Gitchell, Woodville, N H ; C B Lauden, Concord, N H ; R A Horner, C S Carpenter et sa femme, Woodville, N H ; Wm S Smith, Bradford, Vt ; E B Mann, Woodville, N H ; Wilfrid Robert, Cha D'Amour, Montréal ; Jos Plante, Louiseville ; George Marois, Syracuse, N Y ; Oscar Dépocas et sa femme, Louiseville ; M Malone, E Panneton, Trois-Rivières.

Service d'ambulance

La voiture d'ambulance de l'Hôpital-Général a été mandée, hier, au pont Wellington, pour recueillir un nommé Isaac Martin, qui venait de se démettre une jambe en tombant.

COLONNE CARSLEY

GILETS

— DE —

DAMES

Tout l'assortiment de gilets en drap et en tweed pour dames, en pesanteurs convenables pour l'été, à écouler à moins que les prix du gros.

— CHEZ —

S. CARSLEY

RUE NOTRE-DAME.

GILETS

EXCESSIVEMENT A BON MARCHE

Un assortiment spécial de Blazers de dames.

Gilets pour aller en chaloupe et en yacht valant $3.25, à écouler à $1.65.

Un lot spécial de Gilets de couleur valant $10.75, à écouler à $3.60 chacun.

Un lot spécial de gilets de couleur de fantaisie pour dames valant $4·60, à écouler à $1.65.

Un lot spécial de gilets noirs et bleu marin pour dames valant $3 75 pour $1.20 chacun.

Chez S. CARSLEY.

Dolmans de Dames

LIGNE SPECIALE DE

Dolmans en velours pour dames, valant $9, à écouler à $4.50 chacun.

Collerettes en soie et en dentelle pour dames, toutes à des prix spéciaux.

Imperméables de Dames

Imperméables de dames, depuis $1.25 chacun.

Imperméables Imperial de dames $1.40 chacun.

Imperméables de dames, en pesanteur extra légère pour l'été.

Imperméables pour voyager.

Imperméables Rigby pour dames

Chez S. CARSLEY.

MARCHANDISES

— DE —

TOILE

De première qualité

Le plus grand assortiment de nouveautés en lingerie de première classe et de marchandises de toile

Chez S. CARSLEY.

LINGERIE DE TABLE

Un assortiment complet de

Nappes ourlées avec serviettes pour convenir.
Doylies de table ourlés.
Nappes grises ourlées.
Serviettes à dépeser.
Couvertures d'armoires.
Nouveautés choisies en lingeries de table brodée.
Doylies de table brodés.
Serviettes de table brodées.
Nappes grises brodées.
Serviettes de 5 o'clock tea brodées.

Dans tous les patrons choisis

Chez S. CARSLEY.

DAMAS

— DE —

TABLE !

Un assortiment complet de

Damas de table dans tous les patrons et qualités.
Damas de table faits au métier à la main.
Damas de table demi-blanchis.
Damas de table blanchis.
Damas de table blanchis argent
Damas de table blanc neige
Dans toutes les largeurs.

Les nappes faites au métier à la main sont les meilleures et les plus durables pour l'usage général

Nappes bordées de couleur avec serviettes pour convenir.

Nappes de couleur et frangées avec serviettes pour convenir

— CHEZ —

S. CARSLEY

1765,1767, 1769,1771,1773,1775,1777,1779

Rue Notre-Dame

MONTREAL.

Heures d'affaires—De 8 à 6

COLONNE CARSLEY

MILICE

DES SOUMISSIONS cachetées pour la fourniture d'habillements pour la Milice et les corps permanents, comprenant tuniques, pantalons, capotes et bonnets ; effets de réserve et nécessaires de milice, composés de bottes, gants, chemises, caleçons, bas, lits en fer, balais, brosses, sellerie, couvertures de cheval, etc. ; charbon dur et mou ; (mesure anglaise), pour le chauffage de tous les édifices militaires dans chacun des districts militaires, seront reçues jusqu'à midi de jeudi, le 5 de juillet 1894. Les enveloppes des soumissions porteront à l'angle gauche les mots : Soumission pour " HABILLEMENTS DE LA MILICE " " EFFETS DE RÉSERVE DE LA MILICE " " CHARBON " ou " BOIS DE CHAUFFAGE," selon le cas, et seront adressées à " L'Honorable Ministre de la Milice et de la Défense, Ottawa. "

Les contrats pour Habillements doivent couvrir une période de trois ans à compter du 1er de juillet 1894 ; ceux pour les Effets de réserve et nécessaires, le Charbon et le Bois, sont pour un an à compter du 1er juillet 1894.

On peut obtenir des formules imprimées de soumission contenant tous les détails voulus en s'adressant au Département à Ottawa, ou aux magasins militaires suivants, savoir :—Les bureaux des Surintendants des magasins à Londres, Toronto, Kingston, Montréal, Québec, Halifax, N.-E., St-John, N.-B., et Winnipeg, Man.

Chaque article d'habillement, d'effets de réserve et nécessaire à fournir, ainsi que la matière dont il est composé, doit être de manufacture canadienne, et semblable en tous points aux patrons scellés que l'on peut voir aux magasins militaires à Ottawa. Ceci ne s'applique pas aux articles de selllerie.

Aucune soumission ne sera reçue à moins d'être faite sur une formule imprimée, fournie par le département, et une soumission ne sera non plus considérée si la formule imprimée est altérée d'une façon quelconque.

Chaque soumission devra être accompagnée d'un chèque *accepté* par une banque canadienne, pour une somme *égale à dix pour cent* de la valeur totale des articles offerts, lequel chèque sera confisqué si le soumissionnaire refuse de signer le contrat sur demande de ce faire. Si la soumission n'est pas acceptée le chèque sera remis.

Le département ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune soumission.

A. BENOIT, Capt.,
Secrétaire.

Département de la Milice et de la défense, Ottawa, 2 juin 1894. 228-6f

AUX DAMES

ACADEMIE FONDEE EN 1891

Les cours comprendront le DESSIN des PATRONS, la COUPE, l'ASSEMBLAGE, L'ESSAYAGE, la RETIFLATION, les GARNITURES du CORSAGE, la JUPE, le MANTEAU, le DOLMAN, etc., etc., etc.

ACADEMIE, 88 RUE SAINT-DENIS,

Montréal. Téléphone 6057

Mme E. L ETHIER, Principale.

Succursale : No 236 rue Dalhousie, Ottawa. 127-1no

DISCOURS

DE

SIR GEO. CARTIER

ACCOMPAGNÉS DE NOTICES

Par JOSEPH TASSÉ

EUSEBE SENÉCAL & FILS, Editeurs

Vol. in-8°, grand format, imprimé en caractères neufs, sur papier de luxe, formant 814 pages, avec portrait en taille douce de Sir GEORGES ET. CARTIER, deux tables des matières, cartonnage en toile gaufrée avec armes et devises en or sur plat.

PRIX DU VOLUME : $1.00

1. LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE.—Discours prononcé le 24 septembre 1844 à Saint-Denis.

2. LE CHEMIN DE FER MONTRÉAL ET PORTLAND.—Discours prononcé le 10 août 1846, à Montréal.

3. CIRCULAIRE AUX ÉLECTEURS DE VERCHÈRES, 10 avril 1848.

4. LE CHEMIN DE FER DU SAINT-LAURENT ET DE L'ATLANTIQUE.—Discours prononcé le 15 février 1849, à l'Assemblée Législative.

5. LE CHEMIN DE FER MONTRÉAL ET PORTLAND.—Discours prononcé le 31 juillet 1849, à Montréal.

6. PROTESTATION CONTRE L'ANNEXION DU CANADA AUX ÉTATS-UNIS, le 15 octobre 1849.

7. L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE LONDRES. —Discours prononcé le 26 mars 1850, à Montréal.

8. LA TENURE SEIGNEURIALE.—Discours prononcé le 25 juin 1850, à l'Assemblée Législative.

9. L'AUGMENTATION DE LA REPRÉSENTATION. —Discours prononcé le 28 juin 1850, à l'Assemblée Législative.

10. LE MINISTÈRE DE 1852.—Discours prononcé le 22 septembre 1852, à l'Assemblée Législative.

11. LA TENURE SEIGNEURIALE.—Discours prononcé le 29 mars 1853, à l'Assemblée Législative.

12. LE CONSEIL LÉGISLATIF.—Discours prononcé le 27 mai 1853, à l'Assemblée Législative.

13. LA CHUTE DU MINISTÈRE HINCKS-MORIN —Discours prononcé le 20 juin 1854, à l'Assemblée Législative.

14. LA COALITION DE 1854, LA SÉCULARISATION DES RÉSERVES DU CLERGÉ ET LE GRAND-TRONC.—Discours prononcé le 20 septembre 1854, à l'Assemblée Législative.

15. LES JOURS FÉRIÉS.—Discours prononcé le 27 octobre 1854, à l'Assemblée Législative.

16. L'INDEMNITÉ DES DÉPUTÉS.—Discours prononcé le 27 novembre 1854, à l'Assemblée Législative.

17. L'ÉLECTION DE VERCHÈRES.—Discours prononcé le 14 février 1855, à Verchères.

18. L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS LE BAS-CANADA ET LE COMMERCE AVEC LES ÉTATS-UNIS.—Discours prononcé le 20 février 1856, à l'Assemblée Législative.

19. LE NUMÉRAIRE PROVINCIAL.—Discours prononcé le 26 mars 1856, à l'Assemblée Législative.

20. L'INDÉPENDANCE DES DÉPUTÉS.—Discours prononcé le 31 mars 1856, à l'Assemblée Législative.

21. L'INSTRUCTION SUPÉRIEURE DANS LE BAS-CANADA.—Discours prononcé le 1er avril 1856, à l'Assemblée Législative.

23. L'INSTRUCTION PUBLIQUE.—Discours prononcé le 4 avril 1856, à l'Assemblée Législative.

24. LA RESPONSABILITÉ MINISTÉRIELLE.—Discours prononcé le 5 avril 1856, à l'Assemblée Législative.

25. LES CANAUX DE WELLAND ET CHAMBLY. —Discours prononcé le 9 avril 1856, à l'Assemblée Législative.

26. LES ÉCOLES COMMUNES.—Discours prononcé le 7 avril 1856, à l'Assemblée Législative.

27. BANQUET DONNÉ A SIR WILLIAM LOGAN.—Discours prononcé le 12 avril 1856, à Toronto.

28. LES ÉCOLES COMMUNES.—Discours prononcé le 25 avril 1856, à l'Assemblée Législative.

29. LA FORMATION DU MINISTÈRE TACHÉ-MACDONALD.—Discours prononcé le 30 mai 1856, à l'Assemblée Législative.

30. LA COMPAGNIE DU GRAND-TRONC.—Discours prononcé le 13 juin 1856, à l'Assemblée Législative.

31. LE CHOIX DE LA CAPITALE.—Discours prononcé le 17 mars 1857, à l'Assemblée Législative.

32.—LE CHOIX DE LA CAPITALE.—Discours prononcé le 20 mars 1857, à l'Assemblée Législative.

33. L'ORGANISATION JUDICIAIRE DU BAS-CANADA.—Discours prononcé le 17 avril 1857 à l'Assemblée Législative.

34. L'ORGANISATION JUDICIAIRE DU BAS-CANADA.—Discours prononcé le 20 avril 1857, à l'Assemblée Législative.

35. LA CODIFICATION DES LOIS.—Discours prononcé le 27 avril 1857, à l'Assemblée Législative.

36. LES ÉLECTIONS GÉNÉRALES.—Circulaire aux électeurs de Montréal, le 16 décembre 1857.

37. PROGRAMME DU MINISTÈRE MACDONALD-CARTIER.—Discours prononcé le 8 mars 1858, à l'Assemblée Législative.

38. LA REPRÉSENTATION BASÉE SUR LA POPULATION.—Discours prononcé le 9 juin 1858, à l'Assemblée Législative.

39. LES ÉCOLES SÉPARÉES.—Discours prononcé le 23 juin 1858, à l'Assemblée Législative.

40. LA FORMATION DU MINISTÈRE CARTIER-MACDONALD.—Discours prononcé le 7 août 1858, à l'Assemblée Législative.

41. LA CONFÉDÉRATION DES PROVINCES.—Dépêche au gouvernement impérial, le 23 octobre 1858.

42. LE CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL.—Dépêche au gouvernement impérial, le 13 novembre 1858.

43. LE CHOIX D'OTTAWA COMME CAPITALE. —Discours prononcé le 2 février 1859, à l'Assemblée Législative.

44. LE MINISTÈRE CARTIER-MACDONALD.—Discours prononcé le 8 février 1859, à l'Assemblée Législative.

45. M. GEORGES BROWN ET LE COMITÉ DES COMPTES PUBLICS.—Discours prononcé le 18 février 1859, à l'Assemblée Législative.

46. LES FRAIS DES JURÉS.—Discours prononcé le 29 mars 1859, à l'Assemblée Législative.

47. LE CANADA ET LES ÉTATS-UNIS.—Discours prononcé le 4 avril 1859, à l'Assemblée Législative.

48. L'ABOLITION DE LA TENURE SEIGNEURIALE.—Discours prononcé le 8 avril 1859, à l'Assemblée Législative.

49. LE POUVOIR TEMPOREL DU PAPE.—Discours prononcé le 4 mars 1860, à l'Université Laval de Québec.

50. L'AFFAIRE FELLOWES.—Discours prononcé le 5 mars 1860, à l'Assemblée Législative

51. LE SERVICE DES STEAMERS OCÉANIQUES —Discours prononcé le 6 mars 1860, à l'Assemblée Législative.

52. LES MUNICIPALITÉS DU BAS-CANADA. —Discours prononcé le 6 mars 1860, à l'Assemblée Législative.

53. L'INTÉRÊT DE L'ARGENT.— Discours prononcé le 12 mar s1860, à l'Assemblée Législative.

54. LA LOI DES HYPOTHÈQUES.—Discours prononcé le 16 mars 1860, à l'Assemblée Législative.

55. L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE DANS LE BAS-CANADA.—Discours prononcé le 20 mars 1860, à l'Assemblée Législative

56. LA REPRÉSENTATION DE MONTRÉAL.— Discours prononcé le 27 mars 1860, à l'Assemblée Législative.

57. UN POINT DE PRATIQUE PARLEMENTAIRE.—Discours prononcé le 12 avril 1860, à l'Assemblée Législative.

58. LA REPRÉSENTATION DE MONTRÉAL.— Discours prononcé le 13 avril 1860, à l'Assemblée Législative.

59. L'ÉLECTION DE QUÉBEC. — Discours prononcé le 16 avril 1860, à l'Assemblée Législative.

60. L'HABEAS CORPUS.—Discours prononcé le 24 avril 1860, à l'Assemblée Législative.

61. LORD ELGIN —Discours prononcé le 2 mai 1860, à l'Assemblée Législative.

62. LE CREUSEMENT DU LAC SAINT-PIERRE —Discours prononcé le 11 mai 1860, à l'Assemblée Législative.

63. LES BUREAUX D'ENRÉGISTREMENT.— Discours prononcé le 16 mai 1860, à l'Assemblée Législative.

64. CLÔTURE DES EXERCICES SCOLAIRES.— Discours prononcé le 10 juin, au collège de Montréal.

65. LA REPRÉSENTATION BASÉE SUR LA POPULATION.—Discours prononcé le 21 mars 1861, à l'Assemblée Législative.

66. LA VISITE DU PRINCE DE GALLES.— Discours prononcé le 22 mars 1861, à l'Assemblé Législative.

67. LA DOUBLE MAJORITÉ.—Discours prononcé le 22 mars 1861, à l'Assemblée Législative.

68. LA REPRÉSENTATION BASÉE SUR LA POPULATION.—Discours prononcé le 5 avril 1861, à l'Assemblée Législative.

69. LA COMPAGNIE DU GRAND TRONC.— Discours prononcé le 2 mai 1861, à l'Assemblée Législative.

70. NOMINATION DE M. TURCOTTE COMME ORATEUR.—Discours prononcé le 20 mars 1862, à l'Assemblée Législative.

71. EXPLICATIONS MINISTÉRIELLES.—Discours prononcé le 26 mars 1862, à l'Assemblée Législative.

72. LA REPRÉSENTATION BASÉE SUR LA POPULATION.—Discours prononcé le 28 mars 1862, à l'Assemblée Législative.

73. UNE QUESTION PERSONNELLE. — Discours prononcé le 9 avril 1862, à l'Assemblée Législative.

74. L'IMMIGRATION ET LA COLONISATION.— Discours prononcé le 28 avril 1862, à l'Assemblée Législative.

75. LA CHUTE DU MINISTÈRE CARTIER-MACDONALD.—Discours prononcé le 22 mai 1862, à l'Assemblée Législative.

76. LE MINISTÈRE MACDONALD-SICOTTE.— Discours prononcé le 26 mai 1862, à l'Assemblée Législative.

77. AUX ÉLECTEURS DE MONTRÉAL-EST.— Discours prononcé le 27 décembre 1862, à Montréal.

78. LE MINISTÈRE MACDONALD-SICOTTE.— Discours prononcé le 17 février 1863, à l'Assemblée législative.

79. L'ENREGISTREMENT DES HYPOTHÈQUES. —Discours prononcé le 20 avril 1863, à l'Assemblée Législative.

80. VOTE DE NON-CONFIANCE CONTRE LE MINIST

Finance et Commerce

DIVIDENDES PAYABLES

Diamond Glass Co., limitée, trimestriel, 2½ p. c., 2 juillet. Livres fermés du 25 au 30 juin.

Banque du Nouveau-Brunswick, semestriel, 6 p. c., 10 juin.

Banque de Saint-Jean, (Prov. de Québec), semestriel, 2 p. c., 4 juillet. Livres fermés du 23 juin au 3 juillet.

C. P. R., semestriel, au taux de 5 p. c., par année sur les actions communes, payable le 17 août.

BULLETIN FINANCIER

BUREAU DE LA MINERVE,
Mardi soir.

CHANGE

	Entre Banques	Au comptoir
Sterling à demande	9 13/16 à 9 15/16	10 à 10¼
" à 60 jours à vue	9¾	9¾ à 10
" par cables	....	10 à 10¼
Fonds de New-York	1/16 esc. à 1/32	1/32 à 1/32
Chèques sur Paris	5.15¼ à 5.15	5.14¼ à 5.12½

	A l'affiche.	Courant.
Sterling à New-York	....	....
Sterling à 60 jours	4.88	4.87½ à ....
" à demande	4.89½	4.88½ à ....
" par câble	....	4.88¾ à ....
" commercial	....	4.87 à ....
" documentaire	....	4.86 à ....
Chèques sur Paris, long terme	....	5.16 à ....
Chèques sur Paris, courte échéance	....	5.15 à 1-16

BOURSE DE MONTREAL

L'amélioration notée depuis quelques jours dans les affaires à la bourse se continue. Les stocks sont remarquablement fermes et ceux des compagnies industrielles ont un bon mouvement. Par contre les banques n'ont guère d'animation. Les détenteurs d'actions paraissent exiger plus que ne veulent donner les acheteurs.

VENTES

3 actions	Banque de Montréal	à 220
75 "	Duluth préf	à 13½
10 "	Royale Electrique	à 130
50 "	Télégraphe de Montréal	à 149½
24 "	Richelieu et Ontario	à 63½
25 "	Gaz de Montréal	à 173½
" "	"	à 172½
100 "	"	à 171
25 "	"	à 171½
25 "	"	à 171
8 "	Téléphone, n. s.	à 163
110 "	Pacifique Canadien	à 140½
75 "	Câble Commercial	à 140½
25 "	"	à 140¾
10 "	"	à 140
100 "	"	à 140
25 "	Canada Shipping Co	à 124
80 "	Chars urbains	à 144½
562 "	"	à 145
100 "	"	à 144½
50 "	"	à 144½
200 "	Chars urbains, nouv. stock	à 139½
50 "	"	à 140
437 "	Cie Manufacturière des Mare	à 110
31 "	Cie Manufacturière des Mare	à 102½
20 "	Coton Dominion	à ....

DERNIÈRES COTES DES VALEURS

STOCKS	11 juin. Vendeurs	11 juin. Acheteurs	12 juin. Vendeurs	12 juin. Acheteurs.
Pacifique Canadien	63¾	62¾	64	63½
Do Obligations	....	109	....	109
Câble Commercial	140½	140	140¾	139½
Duluth	6	5	6	5
Do préf	15	13	15	13
Téléphone de Montréal	150	149	150	149½
Cie du Richelieu et Ont	73¾	73	76	65
Cie des Chars Urbains	145	143½	145	144½
Do do, stock	139¾	139	140	139½
Cie du Gaz de Montréal	172½	171½	174	171½
Téléphone Bell	150	140	148	142
Royale Electrique	135	115	138	125
Banque de Montréal	223	209	223	219½
Banque d'Ontario	....	169½	....	169½
Banque d'Ottawa	....	....	....	....
Banque du Peuple	....	....	125	....
Molson's Bank	170	....	170	163
Banque de Toronto	250	....	250	....
Banque Jacques-Cartier	114½	100	115	....
Banque des Marchands	162	....	163	160
Banque des Tow. de l'Est	....	....	....	....
Banque de Québec	....	125	....	125½
La Banque Nationale	....	....	....	....
Banque Union	....	....	....	....
Banque de Comm. Canad.	137½	136	140	136½
La banque Ville-Marie	85	....	....	....
Banque Hochelaga	....	....	....	....
Banque des Marchands, Hal.	153	148	153	148
Intercolonial Coal	75	....	75	....
do do	100	50	100	50
Cie des Terres N.-O.	70	65	....	....
Cie de Transp. Canada	30	12½	20	....
Canada Paper Company	115	....	115	....
Canada Central, obligat.	120	110	120	110
Champlain et St-L. oblig.	100	....	140	....
Cie de Coton de Montréal	135	....	120	115
Cie de Coton du Canada	50	....	50	40
do do	99½	....	534	110
Cie de Coton des Marché.	130	....	110	100
Cie de Coton Dominion	110	100	110	100
Cie de Prêts et Placem.	150	130	140	130
Guarantee Co. of N. A.	....	....	....	....
Accident Ins. Co.	....	....	....	....
Diamond Glass Co.	....	....	....	....

VALEURS AMERICAINES A LONDRES

	Londres	N.Y.	Equiv
Atchison	8¼		8¼
Pacifique Canadien	65¼		64½
Erie	14¼		14¼
Kan. et Texas	14¼		14¼
Louisville et Nashua	47¼		47¼
Lake Shore	134		130½
Pac. Nord. pref.	16¼		16¼
Illinois Central	93¼		91½
Ont. & Western	16		15
Reading	9		17½
Saint-Paul	62		60½
Union Pacific	15¾		15¼
WabashPr.	15¼		15¼

BULLETIN COMMERCIAL

Marchés Anglais

Rapport de Beerbohm

Chargements à flot : blé, plus ferme ; maïs, ignoré. Chargements de passage et d'expédition : blé et maïs, plus fermes et en hausse.

A Liverpool : blé et maïs sur place bonne recherche.

En France, les marchés de province sont fermes.

La température en Angleterre est à la pluie.

Les pois canadiens à Liverpool font 5s.

MARCHE DE LIVERPOOL

	s. d.		s. d.
Blé du printemps	0 0	à	0 0
Blé roux d'hiver	4 6	à	4 7
No 1 Cal	4 8½	à	4 10
No 2 Cal	0 0	à	0 0
Blé-d'inde	3 8½	à	3 9
Pois	5 0	à	0 0
Lard	67 6	à	0 0
Saindoux	35 3	à	0 0
Bacon	31 0	à	32 0
Suif	24 9	à	0 0
Fromage blanc	47 0	à	0 0
Fromage coloré	47 0	à	0 0

Marchés américains

GRAINS ET PROVISIONS

Chicago, 12 juin.	Ouverture	Plus haut	Plus bas	Fermeture.
BLÉ—				
Mai	59½	60	59½	60
Juin	61¼	61¾	60¾	61½
Juillet	63½	63¾	62¾	63¾
MAÏS—				
Mai	41¾	41¾	41¾	41¾
Juin	41¾	42¼	41¾	41¾
Juillet	42	42¾	41¾	42
AVOINE—				
Mai	....	....	....	....
Juin	41¾	41¾	41¾	41¾
Juillet	29½	29¾	28¾	29¼
Septembre	29¼	29¾	29¼	29¾
LARD—				
Juin	....	....	....	....
Juillet	12 50	12 47	12 20	12 47
Septembre	12 30	12 52	12 25	12 52
SAINDOUX—				
Mai	....	....	....	....
Juin	6 80	6 80	6 75	6 75
Juillet	6 77	6 82	6 75	6 80
Septembre	6 87	6 92	6 85	6 92
DEMI-CORPS—				
Octobre	....	....	....	....
Janvier	....	....	....	....

MARCHÉ DE NEW-YORK

	Ouverture	Plus haut.	Plus bas.	Fermeture
BLÉ—				
Juin	62¾	62¾	62¾	62¾
Juillet	63¾	63¾	63¾	63¾
Septembre	67¾	66	65¾	65¾
MAÏS—				
Mai	....	....	....	....
Juin	45¾	46¼	45¾	45¾
Juillet	46¾	46¾	45¾	46¼
Septembre	47	47¼	47	47¼

MARCHÉ DE MILWAUKEE

BLÉ—				
Juin	....	....	....	....
Juillet	57¾	57¾	57¾	57¾
Septembre	58¾	60¼	58¾	60¼

MARCHE DE TOLEDO

BLÉ—				
Juin	59¾	59¾	59¾	59¾
Juillet	61	61	60¾	60¾
Septembre	62	63¾	62	62¾

MARCHÉ DE DULUTH

Juin	....	....	....	....
Juillet	62¾	62¾	62¼	62¼
Septembre	61¾	61¾	61¼	61¼

PORC A CHICAGO

Union Stock Yards, 12 juin 1894—Arrivages approximatifs, 16,000. Rapport officiel d'hier : 34,968, dont 13,008 expédiés et 3,000 non expédiés. Cote : léger mêlé, $4.45 à $4.75 ; mêlé pour saisaison, $4.60 à $4.85 ; lourd d'exportation, $4.45 à $4 95 ; qualités inférieures, $4.45 à $4 60.

Bestiaux, 4,500, dont 2,000 du Texas.

Moutons, 10 000.

MOUVEMENTS DES GRAINS

	Arrivages	Expéditions
CHICAGO :		
Blé, minots	18000	6000
Maïs, "	222000	171000
Avoine, "	262000	142000
Farine, barils	12546	6017
NEW-YORK :		
Blé, minots	36000	21476
Maïs, "	147650	78419
Avoine "	273 04	2243
Farine, barils	43845	33097
MILWAUKEE :		
Blé, minots	.....	.....
Maïs, "	.....	.....
TOLEDO :		
Blé, minots	17000	49600
Maïs, "	.....	5000
ST-LOUIS :		
Blé, minots	.....	.....
Maïs, "	.....	.....
DULUTH :		
Blé, minots	12000	287000
Maïs, "	.....	.....
DETROIT :		
Blé, minots	.....	.....
Maïs, "	.....	.....
MINNEAPOLIS :		
Blé, minots	.....	.....
Maïs, "	.....	.....

Marchés du Canada

MARCHÉ DE GROS, MONTREAL

GRAINS		
Pois, par 66 lbs en magasin	68 c	à 69 c
Avoine, par 34 lbs, No 2 en magasin	60 c	à 62 c
Seigle	52 c	à 53 c
Orge d'engrais	42 c	à 45 c
" d'hiver	52 c	à 54 c
" d'brêche	55 c	à 56 c
Blé d'Inde	70 c	à 76 c
Blé du Manitoba, No 1, dur. nominal	70 c	à 73 c
" No 2, dur	45 c	à 48 c
Sarrasin	....	....
FARINES		
Patente d'hiver	3.61	à 3.70
Straight Roller	13.60	à 3.65
Extra	2.75	à 2.80
Superfine	2.50	à 2.65
Forte à boulanger, Man	3.40	à 3.50
GROSSES FARINES		
Farine d'avoine granulée, par bbl	4.20	à 4.35
" " en sac	2.10	à 2.20
" " standard, par bbl	3.95	à 4.00
" " en sac	1.95	à 2.00
ISSUES		
Son, par tonne	17.50	à 17.50
Gruau "	18.00	à 18.50
Moulée "	20.00	à 22.00
BEURRES		
Crémerie, nouveau	17 c	à 18 c
Laiterie, Townships	15 c	à 16 c
" Ouest	15 c	à 14 c
En rouleau, frais	17 c	à 18 c
FROMAGES		
Co'oré	9½	à 9½ c
Blanc	8½	à 9 c
Qualités moyennes	0 c	à 8½c
OEUFS		
Frais	11 c	à 12 c
Mirés	8 c	à 10 c
Chaulés	7 c	à 8 c
LARDS		
" Short Cut ", mess canadien	$17.50	à $ 18.00
" mess américain	17.00	à 17.50
Jambon fumé, à la ville, la livre	0.10	à 0.11
Saindoux mélangé, la livre	0.07½	à 0.08½
" canadien pur, la livre	0.09½	à 0.10½
Bacon, la livre	0.10	à 0.12
ALCALIS		
Potasse, 1ère qualité, le quintal	$4 10	à $0 00
" 2ème "	3 50	à 3 75
Perlasse, 1ère "	$5 40	à 5 50
VOLAILLES PREPARÉES		
Dindes, la livre	8½	à 9½
Oies, "	5½	à 6½
Canards, "	7½	à 8½
Poulets, "	7½	à 8½
SUCRE D'ERABLE		
Sucre nouveau	6	à 6½c
Sirop	44	à 5 c
" le gallon	60	à 65 c

MARCHE DE TORONTO

B 16 Blanc	$0 56	à $0 57
B 16 du printemps, No 2	0 59	à 0 60
B 16 Roux d'hiver	0 56	à 0 57
B 16 No 1, dur, Manitoba	0 70	à 0 00
B 16 No 2, dur	0 66	à 0 69
B 16 No 3	0 40	à 0 41
Orge No 1	0 00	à 0 00
Orge No 2	0 00	à 0 00
Orge No 3, extra	0 00	à 0 00
Orge d'engrais	0 39	à 0 40
Pois	0 53	à 0 55
Avoines	0 33	à 0 34
Farines extra	2 40	à 2 50
Straight Roller	2 60	à 2 70

ARRIVAGES A MONTREAL

12 Juin.	G.T.R.	C.P.R	Canal.	Total
Blé—minots	....	....	192549	192549
Blé d'inde—minots	....	....	197136	197136
Pois—minots	....	2276	....	2276
Avoines	900	....	120	1020
Orge	....	....	....	....
Seigle	....	....	....	....
Farines—barils	450	1967	7524	9941
Farines d'avoine etc., barils	....	....	....	....
Potasse, etc	....	....	....	....
Beurre—tinettes	237	140	47	424
Fromages—moules	1769	2983	803	1756 5
Lards—barils	....	....	....	....
Saindoux	....	100	....	100
Huile—caisses	623	74	....	694
Jambon, lard salé—pièces	843	16	....	884
Viandes en conserves	....	....	....	....
Porc abattu	....	....	....	....
Cuir, rouleaux	6	....	....	6
" veaux verts	....	....	....	....
Pétrole	180	....	....	180
Bœuf—barils	....	....	....	....
Phosphates	....	....	....	....
Suif	....	....	....	....
Tabac, paquets	....	....	....	....
Whisky, barils	....	....	....	....

ZOUAVIANA

Etape de Vingt-Cinq Ans
1868-1893
— PAR —
GUSTAVE A. DROLET

Ouvrage imprimé sur papier de luxe, sortant des ateliers de M. E. Senécal et Fils, orné de quatre grandes photogravures,

S. S. PIE IX, S. S. LEON XIII.

Groupes des Zouaves Canadiens et des officier du régiment des Zouaves Pontificaux au camp d'Annibal, 15 Août 1868.
Prix : $1.00 ; par la poste, $1.10.

En vente chez
Cadieux & Derome
LIBRAIRES
No 1603 Rue Notre-Dame

Le Véritable
ONGUENT CANET-GIRARD
est un remède souverain contre les
PLAIES, PANARIS, FURONCLES, ASTHME,
Bronchites, Rhumes, Coqueluches, Catarrhes,
Ce topique excellent a une efficacité incomparable
pour la guérison des Tumeurs, Excroissances
de chair, Abcès et Gangrène.
Exiger sur chaque rouleau la signature ci-dessus
Dépôt général
à PARIS
4, rue des Orfèvres
et dans toutes les bonnes pharmacies.
Girard

GÉNÉALOGIE DU PEUPLE CANADIEN

Le seul peuple au monde dont chaque famille peut retracer son origine.

7 beaux volumes de 650 pages reliés 7
$4.50 PAR VOLUME, $4.50
PAYABLE PAR

Versements de 50c par semaine

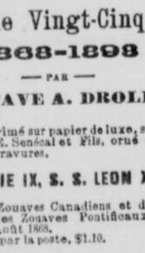

Versements de 50c par semaine

Le Dictionnaire Généalogique

est le seul livre qui peut vous mettre en possession des biens de famille et vous faire connaître vos titres aux héritages ; le seul livre qui vous renseignera sur les noms et surnoms de toutes les familles canadiennes et leurs liens de parenté ; ouvrage très précieux pour les fabriques paroissiales, les conseils municipaux et les bureaux d'enregistrement.

Pour autres informations ou pour les souscriptions directes, pour blancs de souscriptions, etc. s'adresser aux Editeurs

EUSÈBE SENÉCAL & FILS
20—rue St-Vincent—20
MONTREAL

Navigation

Compagnie des Vapeurs de Québec
L'CNE ST-LAURENT

Le vapeur MIRAMICHI doit quitter Montréal
Lundi, le 11 Juin, à 4 p.m.
Et chaque lundi ensuite, alternativement, pour POINTE AU PERE, GASPE, MALBAIE, ou POINTE STE-PIERRE, PERCE, SUMMERSIDE, CHARLOTTETOWN et PICTOU.

CROISEURS D'ETE POUR NEW-YORK

Visitant le Saguenay, la Baie des Chaleurs, Charlottetown, Halifax, Yarmouth, St-Jean, N.-B. et Boston.
Le vapeur ORINOCO, partant de Québec, le 17 Juillet et le 5 Août.
Pour informations relatives au transport des passagers ou des marchandises, s'adresser à
J. G. BROCK, Agent,
221 rue des Commissaires, Montréal,
Ou à H. FOSTER CHAFFEE,
128 rue Saint-Jacques, en face du Bureau de Poste.

Chemins de fer

PACIFIQUE CANADIEN

EXCURSION SPECIALE
— A —
OTTAWA
ET RETOUR
$1.75

Billets bons pour aller par le train du matin, le 14 juin, et bons pour revenir jusqu'au 15 juin 1894.
Un train spécial quittera Ottawa pour Montréal à 6.00 p.m. le 14 juin.

Bureau des billets de la ville et bureau de télégraphe, 129 rue St-Jacques
Près du Bureau de Poste.

CHEMIN DE FER INTERCOLONIAL

Et après lundi, 11 septembre 1893, les Trains Rapides de Parcours Complet, pour passagers, partiront tous les jours, (excepté le dimanche) aux heures suivantes :

Quittant Montréal par le chemin de fer du Grand-Tronc de la gare Bonaventure	7.55
Quittant Montréal par le chemin de fer du Pacifique Canadien de la gare de la rue Windsor	20.40
Quittant Montréal par le chemin de fer du Pacifique Canadien dela gare de la place Dalhousie	22 30
Quittant Lévis	14.40
Arrive à la Rivière du Loup	18.05
do Trois Pistoles	19.05
do Rimouski	20.41
do Sainte-Flavie	21.15
do Campbellton	24.45
do Dalhousie	1.35
do Bathurst	2.47
do New Castle	4.05
do Moncton	6.30 16.35
do Saint-Jean, N. B.	10.30 13.40
do Halifax	13.30 23.20

Les trains pour Halifax et Saint-Jean se rendent à leur destination, les dimanches.
Les wagons-buffet, wagons-lits et autres wagons du train rapide qui partent de Montréal à 7.45, vont jusqu'à Halifax, sans transbordement.
Les trains du chemin de fer Intercolonial sont chauffés par la vapeur de la locomotive et ceux qui font le service entre Montréal et Halifax via Lévis sont eclairés à l'électricité.
On peut se procurer des billets de parcours complet, par Chemins de fer ou Steamers, à tous les points d'arrêt, dans le Bas du Fleuve Saint-Laurent et dans les Provinces Maritimes.
Pour billets et tous renseignements relatifs aux prix de passage, au fret, aux arrangements des trains, etc., adressez-vous à
C. W. ROBINSON
Agent du Fret et des Passagers de l'Est
128 Rue Saint-Jacques, Montréal
D. POTTINGER,
Gérant Général.
Bureau du Chemin de fer,
Moncton, N. B. 8 septembre 1893.

Hotels

HOTEL RIENDEAU

La maison par excellence pour les touristes. Balcons et terrasse. Vastes salons, chambres richement meublées. Service de première classe.
En face de l'Hôtel de Ville et du Palais de Justice.
A quelques pas des bateaux et des cars de chemins de fer.
58 et 60 Place Jacques-Cartier
JOS. RIENDEAU,
PROPRIETAIRE.

ST. LAWRENCE HALL

Cet établissement est maintenant ouvert et sous la direction de son ancien propriétaire, si avantageusement connu par tout le Canada, les Etats-Unis et l'Empire Britannique. Il n'a épargné aucune dépense pour remettre tout à neuf, et a introduit de plus, dans son hôtel, toutes les améliorations modernes, ce qui ne contribuera pas peu à rehausser davantage la popularité dont jouit déjà cet établissement de première classe.
Toutes les pièces sont chauffées à la vapeur
H. HOGAN, propriétaire.
S. MONTGOMERY, gérant.

HOTEL DES SOURCES SAINT-LEON

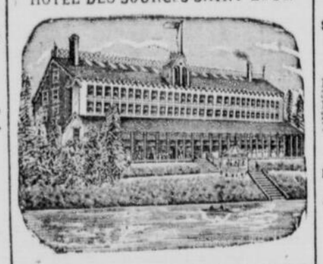

Ouvert pour la raison de 1894. Prix, $2 par jour, $8 par semaine en montant. Chaud et confortable durant les nuits. Grand bal tous les samedis. Passage à prix réduit par le chemin de fer Pacifique Canadien.
C. E. A. LANGLOIS, Gérant.
Pour autres informations, s'adresser à l'Hôtel des Sources Saint-Léon. 221-3m

Librairie Française
L. DERMIGNY
126 W. 25TH ST NEW-YORK
SUCCURSALE A MONTREAL
1608 RUE NOTRE-DAME

SEUL AGENT ET DEPOSITAIRE DU PETIT JOURNAL de PARIS, de son supplément colorié et du JOURNAL ILLUSTRE pour le Canada et les Etats-Unis.
Dépôt des principaux journaux de Paris, notamment : Petit Parisien, Soleil du Dimanche, l'Echo de la Semaine, l'Univers Illustré, le Figaro, etc. Journaux de modes et scientifiques.
Abonnements à toutes revues ou publications.
Ordres pour livres promptement exécutés.
250—2os

Your Stomach Distresses You

after eating a hearty meal, and the result is a chronic case of Indigestion, Sour Stomach, Heartburn, Dyspepsia, or a billous attack.

RIPANS TABULES

Promote Digestion, Regulate the Stomach, Liver and Bowels, Purify the Blood, and are a Perfect Cure for Constipation, Sick Headache, Biliousness, and all other diseases arising from a disordered condition of the Liver and Stomach. They act gently but promptly, and perfect digestion follows their use.
Ripans Tabules take the place of an Entire Medicine Chest, and should be kept for use in every family.

SOLD BY DRUGGISTS EVERYWHERE.

Navigation

Compagnie de Navigation Richelieu et Ontario

Excursions—Taux, mardi, $4.00, vendredi, $5.00, repas et cabines compris. Ce qui revient à un voyage à très bas prix.
Ligne de Toronto—Les vapeurs partent lundi, mercredi et vendredi, à 10 heures a.m. du bassin du canal.
Excursions—A Prescott et retour, $5 00 A la baie Alexandria et retour, $6 00 ; A Kingston et retour ; $8.50 ; A Toronto et retour, $9.50. Repas et cabines compris à l'aller et au retour.
Ligne Hamilton—Le vapeur Magnet part le vendredi, à 4 heures p.m. pour Toronto, simple, $7.50, retour $14.00 pour Hamilton, simple, $8.00, retour $15.00. Repas et cabines compris à l'aller et au retour.
Ligne de Quebec—Les vapeurs partent à 7 heures p.m. tous les jours, excepté le dimanche.
Pour horaires des bateaux gravers iers et des bateaux des marchés et autres informations, s'adresser à H. FOSTER CHAFFEE,
Agent des Passagers du District.
128 rue St-Jacques, vis-à-vis le Bureau de Poste.

Steamers de la Malle Royale
— DE LA —
LIGNE ALLAN

Départs projetés, dont la date peut être changée 1894

Service de la Malle Royale de Liverpool, Londonderry, Québec et Montréal

De Liverpool	De Montréal	De Québec
17 mai ....*Numidian	2 juin	10 juin
31 mai ....Sardinian	9 juin	16 juin
3 mai ....*Laurentian	16 juin	....
7 juin ....Parisian	23 juin	24 juin
14 juin ....Mongolian	30 juin	1 juil.
21 juin ....*Numidian	7 juil.	....
28 juin ....Sardinian	14 juil.	15 juil
5 juil. ....*Laurentian	21 juil.	....
12 juil ....Parisian	28 juil.	29 juil
19 juillet ....Mongolian	4 août.	5 août
26 juillet ....*Numidian	11 août.	....

Et chaque semaine ensuite à ou de Montréal et Québec

Les salons et les cabines sont situés au centre du vaisseau, où le mouvement de tangage se fait le moins sentir. Les vapeurs sont éclairés à l'électricité, et les lumières sont à la disposition des voyageurs à toute heure de la nuit. Les salles de musique et le fumoir sont sur le tillac. Les salons et les chambres sont chauffés à la vapeur. Le confort dans les cabines est ce que l'on remarque le plus sur ces vapeurs.
Les vapeurs partent de Montréal au levé du jour, le jour du départ et quittent Québec à 9 a.m. les dimanches.
Les vapeurs marqués d'une * n'arrêtent pas à Québec, Rimouski et Londonderry.
Le vapeur " Laurentian " ne transporte des passagers qu'à son voyage vers l'Est.

PRIX DE PASSAGE

Cabine—Par le bateau à vapeur Parisian, $70 à $100 en montant ; $50 à $80 retour ; bateau à vapeur Sardinian, $50 à $75 en montant, $100 à $150 retour.
Par les autres bateaux à vapeurs—$50 à $60 en montant, $80 et $100 retour.
Seconde classe, $30 en montant, $60 retour.
Entrepont—A ou de Liverpool, Londre, Glasgow, Belfast, Londres ou Queenstown, $24.

Service de Londres, Québec et Montréal

De Londres.	VAPEURS.	De Montréal, le ou vers le
Mai 17	Montevidean	Juin 7
Mai 26	Austrian	Juin 16
Juin 2	Rosarian	Juin 23
Juin 13	Brazilian	Juill 4

Et régulièrement ensuite.
Aucun passager n'est transporté par ces vapeurs.

Service de Glasgow, Québec et Montréal

De Glasgow.	VAPEURS.	De Montréal, le ou vers le
11 Mai	Buenos Ayrean	30 Mai
18 Mai	Assyrian	6 Juin
25 Mai	Sarmatian	13 Juin
1er Juin	Pomeranian	20 Juin
8 Juin	Hibernian	27 Juin
15 Juin	Buenos Ayrean	4 Juill.
22 Juin	Assyrian	11 Juill.

Et toutes les semaines ensuite.
Ces vapeurs ne transportent aucuns passagers dans leurs voyages en Europe.

Service de Glasgow, Londonderry et New-York.

[*Ci-devant Ligne de vapeurs de l'Etat*]
Du pied de la nouvelle Jetée de la 2le rue Ouest, New-York

Glasgow.	VAPEURS.	New-York.
18 Mai	*Grecian	1er Juin
25 Mai	State of California	8 Juin, 9 a. m.
1er Juin	*Norwegian	15 Juin
8 Juin	State of Nebraska	22 Juin, 1 p. m.
15 Juin	*Grecian	29 Juin
22 Juin	State of California	6 Juillet
29 Juin	*Norwegian	13 Juillet
6 Juillet	State of Nebraska	20 Juillet

Et chaque semaine ensuite. Les vapeurs marqués d'une * ne transportent pas de passagers de New-York.
Les steamers " State of California " et " State of Nebraska " sont éclairés à l'électricité, très bien aménagés pour toutes les classes de passagers.
Tarif : Cabines de 1ère classe, $40 à $60. Cabines de 2nde classe, $30. Entrepont à Glasgow, Belfast, Derry ou Liverpool, $25.

Service de la malle de Glasgow, Liverpool, St-Jean, Halifax et Philadelphie.

De Glasgow	De Liverpool	Vapeurs	De Philadelphie	De St-Jean.
19 Mai	22 Mai	Corean	12 Juin	17 Juin
2 Juin	5 Juin	Siberian	26 Juin	3 Juil.
16 Juin	18 Juin	Carthaginian	10 Juil.	16 Juil.
30 Juin	3 Juil.	Corean	24 Juil.	29 Juil.

Les passagers sont transportés de Liverpool à St-Jean et Halifax, et de St-Jean à Glasgow.

Service de Glasgow, Londonderry, Galway et Boston

De Glasgow à Boston	VAPEURS	De Boston à Glasgow le ou vers le
16 Mai	Prussian	6 Juin
30 Mai	Scandinavian	19 Juin
13 Juin	Nestorian	3 Juil.
27 Juin	Prussian	17 Juil.
11 Juillet	Scandinavian	21 Juil.

Et régulièrement ensuite.
Ces steamers ne prennent pas de passagers pour l'Europe.
Pour le fret, passage ou autres informations s'adresser à tout agent autorisé ou à
H. et A. ALLAN,
92 rue State, Boston, et
25 rue Commune, Montréal
AUSTIN, BALDWIN & CIE,
53 Broadway, New-York.

A. DEMERS. Tél. 589 C. BRUNE
Faisant affaire sous les noms de
DRAPEAU, SAVIGNAC & CIE
140 Grande rue St-Laurent, Montréal
Ferblantiers, Plombiers, Couvreurs, et Poseurs d'Appareils de Chauffage.
Assortiment très varié et complet d'Ustensiles de cuisine, Coutellerie, Lampes, Gazeliers, Brackets, Globes, etc., à des prix très modérés. 62-1a

RÉGISTRATEURS

MM. les Régistrateurs trouveront au Bureau des soussignés tous les livres nécessaires, tels que :
REGISTRES,
Index aux Immeubles,
Index aux Noms,
Livres des Adresses,
Blancs de Reçus,
Etc., etc.
Le tout sur beau papier et à BAS PRIX.
EUSÈBE SENÉCAL & FILS
20
RUE ST-VINCENT
MONTRÉAL

PLUS D'ASTHME
Oppression, Catarrhe, par la POUDRE CLERY
A obtenu les plus hautes recompenses. — Dépôt dans toutes les pharmacies

AU PUBLIC VOYAGEUR

Pour l'information des voyageurs et du public en général, nous donnons ci-dessous la liste des principaux hôtels du Canada. Le fait qu'on y reçoit LA MINERVE dans chacun de ces hôtels n'est pas sans importance pour les annonceurs et le commerce en général.

Acton Vale, Hôtel Richelieu.
Arthabaskaville, Hôtel Albion.
Berthier en Haut, Hôtel du Canada.
Bécancour, Hôtel Roy.
Beauharnois, Hôtel de Beauharnois.
Bic, Hôtel Pineau.
Boston, Tremont House.
Boucherville, Hôtel Labelle.
Buckingham, Desjardins Restaurant.
Cacouna, Mansion House.
Carleton, Hôtel Bauine.
Chambord jonction, lac Saint Jean, hôtel Boivin.
Chambord jonction, lac Saint-Jean, Hôte Blackburn.
Chicoutimi, Hôtel Martin.
Clarence Creek, Ont., Hôtel Latreille.
Curran, Ont., Hôtel Labelle.
Drummondville, Hôtel du Canada.
Huil, Hôtel Impérial.
Ile Perrot Nord, Hôtel Ile Perrot.
Joliette, Hôtel Joliette par A. Riopel.
Joliette, Hôtel Rivard.
Kamouraska, Windsor Hôtel,
Lachine, Hôtel Barré.
L'Assomption, Hôtel Archambault.
Laurentides (St-Jean), Hôtel Canad
Lachute, Hôtel Argenteuil.
Lachute, Hôtel Paquet.
La Baie, Hôtel Vignean.
La Patrie, P. Q., Hôtel Gendreau.
Laprairie, Hôtel Laprairie.
do Hôtel Montréal.
do Maison Robert.
Lévis, Hôtel Kennebec.
Lévis Terminus Hôtel, H Turgeon prop
Longueuil, Hôtel Montarville.
Longue-Pointe, Hôtel Pepin.
L Orignal, Ottawa Hotel.
Louiseville, Hôtel Fréchette
Masson, Qué., Hôtel du C. P. R. tenue par Chas Larose.
do Hôtel Masson tenue par Dolphis Nadon.
Matane, Hôtel Grant.
Montréal, Hôtel Windsor, Place Dominion rue Dorchester.
do Hôtel Vancouver, 117 et 119 rue Windsor.
do St-Lawrence Hall, 135 rue St-Jacques.
do Hôtel Riendeau, 60 Place Jacques-Cartier.
do Hôtel Richelie